



avec
bernard
brodeur



Amos, en Abitibi, est prête. Il ne manque plus que les héros, c'est-à-dire les 3,000 athlètes qui envahiront aujourd'hui cette charmante ville du nord-ouest québécois, sans compter les officiels de chacune des disciplines inscrites, les dirigeants et le personnel technique de chacune des missions. D'ailleurs, ces derniers sont arrivés mercredi pour préparer l'accueil des athlètes.

Les cérémonies d'ouverture se tiennent ce soir à l'aréna locale. Elle ne peut contenir que 2,000 spectateurs et tout indique que l'on refusera du monde à la porte.

Sous la direction de Mario Chamberland, la Mission Richelieu-Yamaska participera aux 14 disciplines du programme des Jeux et son chef n'ose pas encore se prononcer dans le domaine des prédictions pour ses poulains. On arrivera sans doute à lui soutirer aujourd'hui quelques commentaires.

Aucune compétition pour cette première journée, la cérémonie d'ouverture accapare toute l'attention. Les épreuves débuteront demain seulement.

Amos, le cœur de l'Abitibi, est en fête; la mascotte des Jeux, Bibi se promène partout, semant la joie sur son passage.

Au niveau de l'organisation, le défi a été relevé. Cette ville de 12,000 habitants saura héberger tout le monde: athlètes, officiels, techniciens, spectateurs. Personne ne couchera à la belle étoile même si le soleil a tendance à ne pas disparaître complètement durant les heures sombres de la "nuit".

Tous les jours, nous vous renseignerons sur le déroulement des compétitions avec l'aide de CHEF-Radio avec une attention spéciale pour les performances de Richelieu-Yamaska.

Deux sortes d'université

A Waterloo: les humains, mais à Granby...

WATERLOO, Ontario (PC) — Les dirigeants de l'Université de Waterloo n'ont pas été frappés du caractère humoristique de la chose en apprenant qu'une école d'entraînement canin, à Granby au Québec, portait le même nom que leur établissement.

Il semble que l'école d'entraînement canin de Granby n'ait en effet jamais entendu parler de la ville de Waterloo, en Ontario, et encore moins de son université.

Le propriétaire de l'école a donc emprunté le nom d'une ville voisine de son domicile, soit Waterloo, dans les Cantons de l'Est, et a appelé son établissement Université de Waterloo. Cette école de dressage offre même des "doctorats" aux représentants de la gent canine qui passent ses tests avec bonheur.

Le propriétaire de ce chenil a chargé une agence locale de publicité, les Entreprises Ménard, de promouvoir son école. L'agence a donc publié une annonce dans plusieurs publications canadiennes et américaines.

Pour un émoluments de \$8, l'Université de Waterloo (celle du Québec), offrait un diplôme.

A n'y rien comprendre

Un porte-parole de l'Université de Waterloo (celle de l'Ontario) a révélé que toute l'affaire a été référée aux conseillers juridiques de l'établissement afin de déterminer si des procédures doivent être amorcées contre l'Université de Waterloo (celle du Québec).

Le président de l'agence de publicité de Granby, M. Yves Ménard, a dit n'avoir appris qu'en fin de semaine dernière qu'il y avait une ville de Waterloo en Ontario. Il savait encore moins que cette ville abritait une Université de Waterloo (celle de l'Ontario) et que cet établissement était le troisième plus important du genre, en Ontario, et le huitième en importance au pays.

"Maintenant, je sais que nous avons fait une erreur. J'avais vérifié à Montréal et on m'avait dit qu'il n'y avait aucune Université de Waterloo (au Québec). J'aurais dû vérifier à Ottawa."

M. Ménard a donc annulé toute sa campagne publicitaire. Quant à l'école de dressage en cause, l'Université de Waterloo (celle du Québec), elle a tout simplement modifié sa raison sociale.

Le prix du lait pourrait doubler!

OTTAWA (PC) — Deux membres de l'opposition ont affirmé, jeudi, que la décision du gouvernement fédéral d'abandonner la subvention de 34 cents la livre sur le lait écrémé allait faire doubler son prix, touchant ainsi le plus les familles à faibles revenus.

Le député progressiste-conservateur James McGrath a dit que c'était "inhumain", se référant à la remarque du ministre de la Santé Monique Bégin, au début de la semaine, à l'effet que le Canada faisait face à "une crise de la nutrition".

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom a déclaré pour sa part que les familles à faibles revenus allaient peut-être être obligées de réduire une importante source de nutrition.

L'abandon de la subvention, qui s'élevait à \$18 millions par année, a été annoncé mercredi, dans les prévisions budgétaires du gouvernement. Elle était en vigueur depuis 1973.

Le ministre des Finances Jean Chrétien a répondu aux Communes que le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan pourrait expliquer le pourquoi de l'abandon de la subvention.

M. Whelan était absent à ce moment-là, participant à la conférence nationale sur les aliments.

aujourd'hui:

● Foyer Sutton: 25% des travaux sont réalisés

Page 2

● Le Conseil de recherche de la Haute-Yamaska prend forme

Page 3

● Lévesque et le CPQ, un éditorial de Roland Gagné

Page 4

● Les Foyers Farnham revendiquent un agrandissement de 55 lits

Page 5

Sport

● Défaite des Inouk du basket contre Shawinigan

Page 10

● Au tournoi d'Acton Vale

Page 10

Faux, utilisation de faux et fraudes

J.-N. Parenteau fait face à 26 chefs d'accusation

COWANSVILLE — Un impressionnant total de 26 chefs d'accusation, dont deux pour de présumées fraudes totalisant \$2,208, ont été portées contre Jean-Noël Parenteau, de Cowansville, par le ministère public.

L'accusé a été informé des plaintes formulées contre lui lors de sa comparution devant la Cour des Sessions de la paix, au Palais de justice de Granby.

Après la lecture des actes d'accusation, il a opté pour un procès devant juge et jury et enregistré un plaidoyer de non-culpabilité sous chacun des 26 chefs. Le tribunal a fixé son enquête préliminaire au 3-mars prochain.

Enquête

A noter que ces plaintes ont été portées contre lui à la suite d'un enquête effectuée par le caporal Marcel Groulx, de la Gendarmerie royale du Canada, poste de Montréal.

Selon les actes d'accusation, Jean-Noël Parenteau aurait, à douze reprises, illéga-

lement fait un faux document intitulé "Publisher's sworn statement of circulation" aux noms de sept différentes publications, avec l'intention qu'il soit employé ou qu'on y donne suite - e quelconque façon, comme document authentique.

Ces documents auraient été fait au nom de l'Etoile de Cornwall Star, le 2 août 1976; au nom de Le Journal de Shefford, le 9 août 1976; au nom de Le Journal de Shefford, le 1er août 1975, au nom de Le Journal de Frontenac, le 1er août 1975; au nom de Le Journal de Frontenac, le 2 août 1976; au nom de Le Missisquoi, le 1er août 1975; au nom de Le Journal de Wolfe, le 2 août 1976; au nom de Le Journal de Wolfe, le 1er août 1975, au nom de Le Journal de Compton, le 1er août 1975; au nom de Le Journal de Compton, le 2 août 1976; au nom de Le Yamaska, le 1er août 1975 et finalement au nom de même journal le 2 août 1976.

De plus, il a été appelé à répondre à douze autres chefs d'accusation pour avoir utilisé ces documents contrefaits comme s'ils étaient authentiques.

Enfin, il a été accusé d'avoir fraudé la Banque canadienne impériale de commerce et la Publicité McKim Ltée pour des sommes de \$1,054 et de \$1,151.

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 213 GRANBY, VENDREDI 24 FÉVRIER 1978

Livraison à domicile \$1.40 par semaine

Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

Consensus des 10 premiers ministres provinciaux

L'éducation doit être fournie à la minorité dans sa langue

MONTREAL (PC) — Les 10 premiers ministres provinciaux du Canada se sont mis d'accord à la suite d'une conférence spéciale d'une journée pour affirmer que "chaque enfant de la minorité francophone et anglophone dans chacune des provinces a le droit de recevoir l'enseignement dans sa langue dans les écoles primaires ou secondaires, partout où le nombre d'élèves le justifie".

La conférence interprovinciale a aussi tenu à réitérer "la compétence exclusive des gouvernements provinciaux en matière d'éducation", tout en constatant que "des vastes différences culturelles et démographiques" font qu'il "appartient à chaque province de définir comme elle l'entend l'application" des droits lin-

guistiques des minorités dans chaque province.

Le premier ministre québécois René Lévesque a tenu à souligner qu'il s'agit là "d'une reconnaissance très claire et unanime du respect du principe de la loi 101", puis, chaque province à la maîtrise de l'application concrète des droits linguistiques pur les minorités.

Le communiqué final de la conférence interprovinciale mentionne que les premiers ministres ont demandé au Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) d'assumer la responsabilité de proposer des modalités qui permettraient de faire de nouveaux progrès aussi bien pour l'enseignement dans la langue de la minorité que dans celui de la langue seconde. Le pre-

mier ministre du Nouveau-Brunswick M. Richard Hatfield qui agissait comme président de la Conférence spéciale a dit, au cours d'une conférence de presse, que c'est la première fois que les 10 premiers ministres provinciaux se sont mis d'accord pour reconnaître "que nous devons fournir l'éducation à la minorité dans sa langue".

Combien de temps faudrait-il pour traduire cette déclaration politique en une réalité concrète? M. Hatfield a reconnu qu'il ne pouvait le prédire mais il croit que, compte tenu des progrès réalisés depuis 10 ans dans presque toutes les provinces, un nouveau pas important a été franchi à la conférence.

Quand un journaliste a demandé s'il ne s'agissait pas là

d'une forme mitigée de "réciprocité", formule proposée à la conférence de St-Andrews et reprise à Montréal par le Québec, cela a suscité un large sourire de la part du premier ministre Lévesque tandis que M. Hatfield a rétorqué que ce qui compte c'est l'engagement de fournir des services éducatifs aux enfants dans leur propre langue. M. Hatfield, à la demande des journalistes, a précisé que la question d'un amendement constitutionnel afin de garantir les droits linguistiques des minorités dans le domaine de l'éducation n'a pas été discutée. Et, sur ce point, M. Lévesque est intervenu pour ajouter qu'un certain nombre de provinces ne semblent pas très enthousiastes à l'idée de cet amendement constitutionnel.

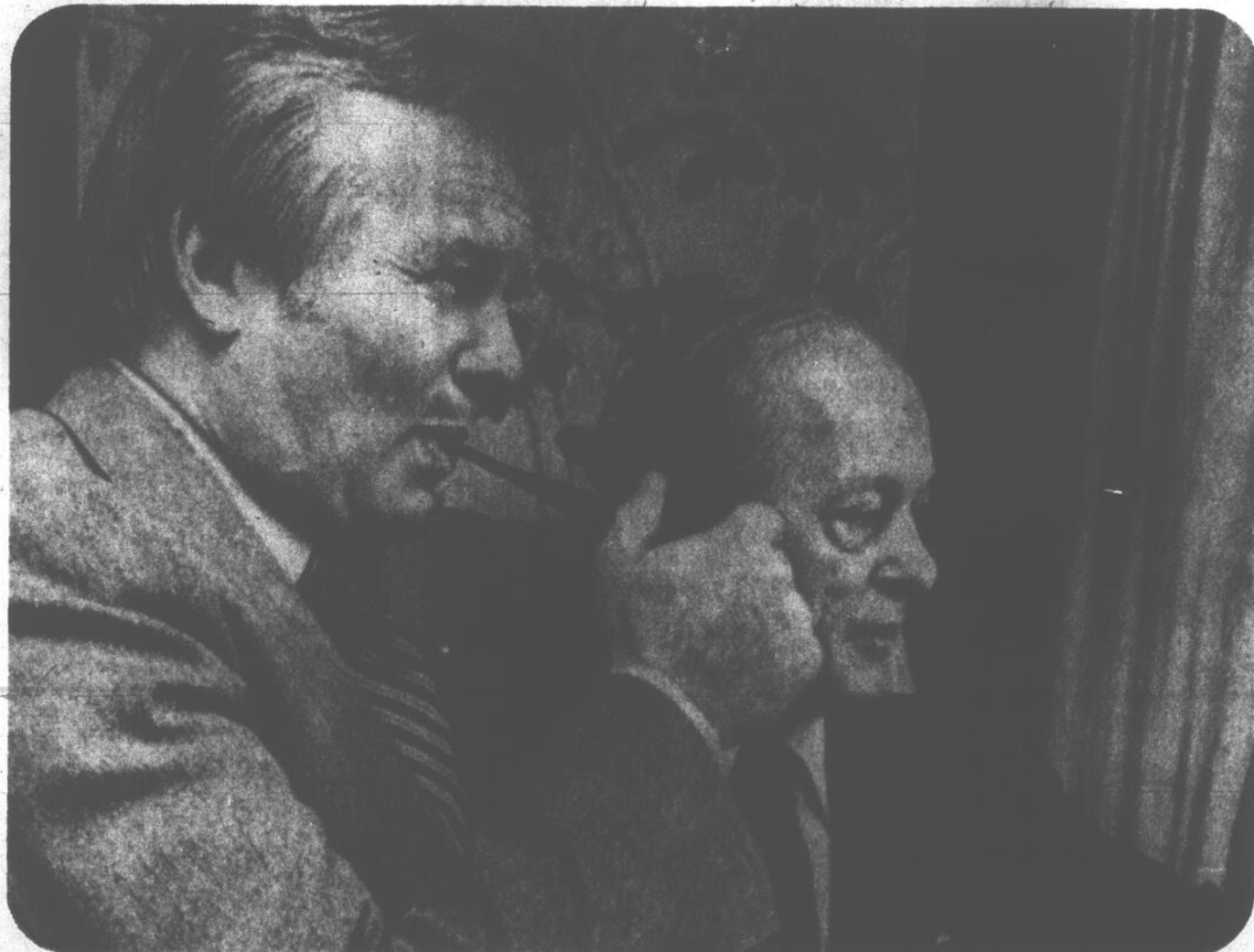
M. Hatfield a dit que lors de la conférence de St-Andrews en août dernier, plusieurs premiers ministres provinciaux ont été pris par surprise lorsqu'ils ont pu réaliser la portée de la Loi 101 adoptée par le Québec, en ce qui a trait aux critères servant à définir l'appartenance à la minorité anglophone. Il a dit que cette question de critères a été discutée au cours de la conférence et qu'à la suite de cette discussion il a été entendu de mentionner dans la communiqué final "la compétence exclusive des gouvernements provinciaux en matière d'éducation".

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a dit qu'il était intéressé à voir garanti non seulement la possibilité pour les enfants anglophones de sa province de recevoir leur enseignement dans leur langue au Québec mais également celle d'une éducation en langue française pour les new-brunswickois francophones qui doivent aller vivre dans une autre province anglaise.

Au cours de leur conférence, les premiers ministres se sont aussi entendus sur trois autres points qui avaient été placés à leur ordre du jour, soit celui des achats gouvernementaux, celui du camionnage interprovincial et celui de l'établissement d'un mini-sécretariat.

Au sujet des achats gouvernementaux, les premiers ministres ont convenu de demander à leurs ministres responsables en ce domaine d'évaluer les conditions actuelles quant aux préférences des provinces et de faire un rapport à la prochaine conférence des premiers ministres prévue pour août prochain à Regina. Par ailleurs on a demandé aux ministres provinciaux des Transports de se réunir pour soumettre également à la conférence de Regina un rapport sur l'utilité d'une uniformisation des règlements afin de faciliter le camionnage interprovincial.

Les premiers ministres ont approuvé la création d'un personnel de soutien restreint, chargé de préparer le énoncé de principes pour les prochaines conférences interprovinciales. Jusqu'à maintenant cette tâche était assumée par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.



Devant une fenêtre du dernier étage de l'hôtel où s'est déroulée la conférence des premiers ministres provinciaux, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a fait admirer à son homologue ontarien le panorama de Montréal. Toutefois, M. Lévesque n'a pas manqué d'indiquer à M. William Davis l'édifice qui loge le siège social de la Sun Life. Cette compagnie, comme on sait maintenant, déménagera graduellement ses effectifs vers Toronto.

L'école, ça compte!

TORONTO (PC) — M. Bryce Mackasey, député libéral à l'Assemblée nationale québécoise, a dit, jeudi, que l'avenir du Canada pourrait bien dépendre des enseignants autant que des hommes politiques provinciaux et fédéraux.

S'adressant à quelque 600 directeurs d'écoles secondaires de l'Ontario, M. Mackasey a expliqué que la montée du nationalisme canadien chez les écoliers de toutes les provinces lui donnait confiance en l'avenir de l'unité du pays.

M. Mackasey, qui a abandonné en septembre 1976 le siège libéral qu'il occupait pour Verdun aux Communes, a tout de même convenu que la menace de séparation planait toujours sur le pays.

"A moins d'inscrire nos droits fondamentaux dans la constitution, ce pays connaîtra la sécession d'ici dix ans."

Le député de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée nationale québécoise est d'avis que les droits de l'homme devraient être inscrits dans la Constitution, de manière à ce qu'ils ne puissent être modifiés par les gouvernements qui se succèdent.

le sourire matinal

A la fin d'une conférence publique et contradictoire sur l'héritage, un monsieur se lève et dit au conférencier:

Je peux vous donner une preuve formelle de l'absurdité de vos théories en vous faisant connaître ma femme, dont la mère était muette.

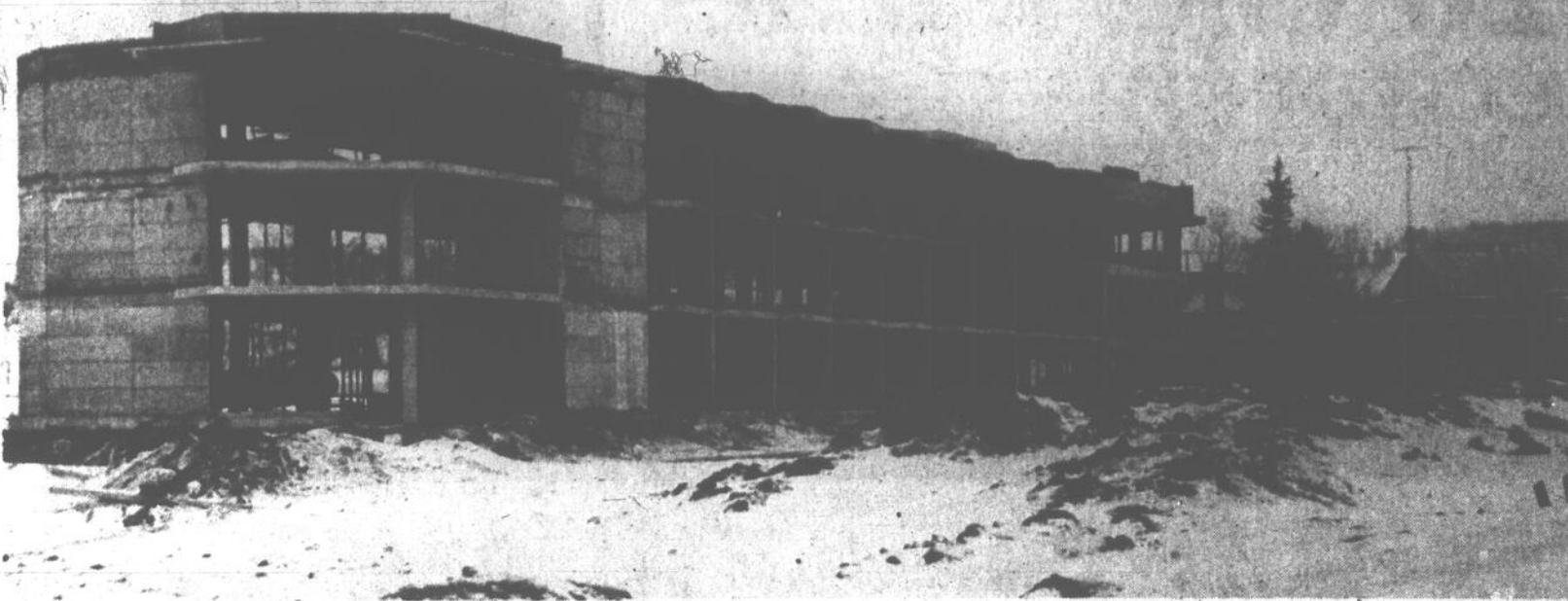
IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4814

La météo

Cantons de l'Est, Montréal, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés. Maximum, moins 2 à moins 5. Samedi: beau.

PHARM & ESCOMPTE
JEAN COUTU

Ouvert tous les jours jusqu'à 22h



Foyer Sutton: 25% des travaux sont réalisés

SUTTON (JdB) — Les travaux de construction du Foyer Sutton sont, à l'heure actuelle, déjà réalisés à 25%, ce qui est en concordance avec l'échéancier et qui laisse supposer que cette résidence pour personnes âgées sera en opérations dès le début de 1979.

L'état présent des travaux démontre, sans l'ombre d'un doute, que le Foyer Sutton est le résultat d'une étude approfondie, effectuée par les différents consultants, en tenant compte des besoins des occupants, des exigences normatives ou budgétaires des organismes intéressés, et de l'environnement ambiant. A première vue, on s'aperçoit que l'édifice s'intégrera parfaitement au milieu environnant tout en s'écartant de l'aspect institutionnel que l'on retrouve dans la plupart des foyers pour personnes âgées.

Le projet, dont la réalisation a été confiée aux Constructions Sphère, a une superficie globale de 35,023 pieds carrés dont 70,7% représentent la surface utile, 18,9% l'espace à la circulation et 10,4% l'espace consacré aux différents murs et cloisons.

Le Foyer Sutton qui aura un impact important sur la vie économique de la région, ne serait-ce que par le nombre d'emplois qu'il sera amené à créer, aura une capacité de 75 lits qui devraient se répartir comme suit: 60 pour les résidents ambulants et 15 réservés aux personnes non ambulantes ou semi-ambulantes. La clientèle

qu'accueillera le Foyer Sutton, aura une moyenne d'âge de 74-75 ans. Les 60 résidents de la section hébergement ont été groupés sur trois étages de 20 résidents par étage, en les séparant des 15 lits d'infirmières et des services communautaires.

La salle à manger et de séjour seront ouvertes sur la rue principale de façon à inviter les gens de l'extérieur à participer à la vie du centre; cet élément d'intégration réciproque est d'ailleurs une des dominantes du projet Foyer Sutton. Remarquons qu'en outre, l'orientation de l'édifice a été conçue de façon à procurer un ensoleillement maximum dans toutes les chambres.

La réalisation du Foyer Sutton répondait à un besoin réel du milieu, puisque, nous dit-on, chiffres en mains, le comité de Brome est celui qui, au Québec, présente le pourcentage le plus élevé de personnes âgées. C'était donc une nécessité, mais cette nécessité permettra, en outre, de créer de nouveaux emplois, de réactiver la vie économique de Sutton et de promouvoir davantage encore la région, que peut-on demander de mieux?

Procès de Barsalou

COWANSVILLE — L'ancien gérant général des ventes de la compagnie Bruck Mills Ltée, de Cowansville W. Barsalou, subira finalement un procès devant un juge seul le 13 juin prochain.

On se rappelle qu'en septembre dernier, ce dernier comparait devant La Cour des sessions de la paix, à Cowansville, pour répondre de douze chefs d'accusation se rapportant à des vols et à des détournements de biens aux dépens de la Bruck Mills, représentant des sommes de plus de \$80,000.

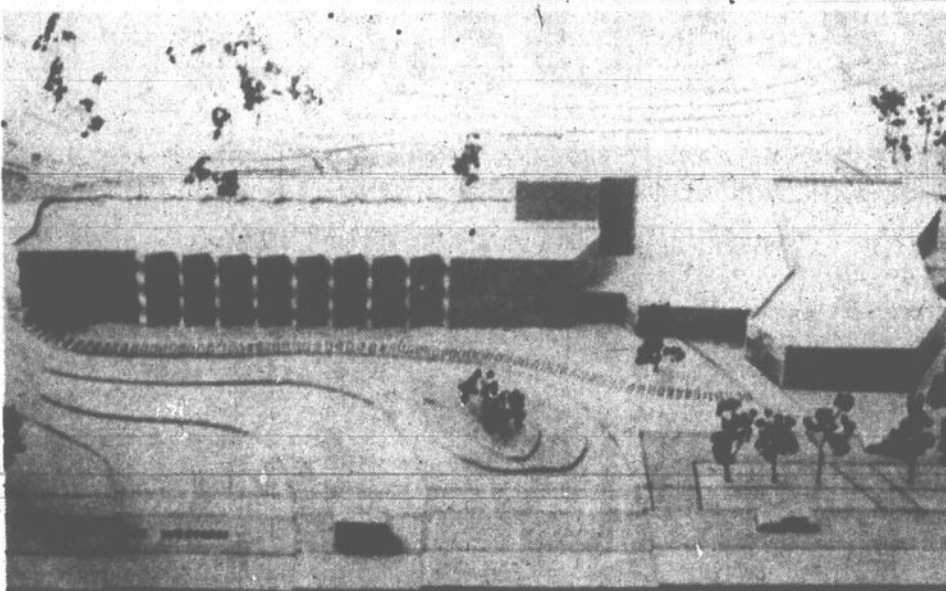
En décembre, l'accusé était cité à son procès au prochain terme des Assises, lesquelles se tiendront au Palais de justice de Cowansville à compter du 10 avril prochain. Il a toutefois avisé le tribunal qu'il désirait ré-opter pour un procès devant juge seul. Sa demande a été bien accueillie et la date de son procès a aussitôt été fixée.

Il faut remonter à 1976, en juin plus précisément, pour trouver le point de départ de cette affaire qui devait donner lieu à une enquête menée par le sergent-collaboration avec l'agent Florent Duguay, de la section des crimes économiques de la Sûreté du Québec.

Au cours du mois de juin, donc, on procédait à la saisie d'une importante quantité de pièces de tissus qui étaient entreposées dans les locaux de l'ancienne coopérative des pomiculteurs de Frelighsburg.

L'année suivante, au terme de l'enquête policière, André Barsalou était appréhendé par la police et comparait peu après devant le tribunal pour faire face à douze chefs d'accusation.

Il était notamment accusé d'avoir frustré et détourné des biens de la compagnie Bruck Mills pour une valeur de \$24,944.67 en mai 1976; d'avoir frustré la même compagnie et d'avoir détourné des biens lui appartenant pour une valeur de \$10,347.50 au cours du même mois: de lui avoir volé 2384 verges de matériel, le tout d'une valeur de \$1,500, au cours du mois d'avril 1976; d'avoir détourné des biens de la compagnie et de l'avoir frustré pour un montant de \$15,408.81 entre novembre 75 et juin 76, de s'être approprié de drapaux pour une valeur de \$236.66 et d'une d'une calculatrice électronique en avril 1975 et en mai 1976; et enfin d'un vol de marchandises d'une valeur globale de \$30,928.47 entre calculatrice électronique en avril 1975 et en mai 1976; et enfin d'un vol de marchandises d'une valeur globale de \$30,928.47 entre le 7 août 1974 et le mois de mai 1976.



Coup d'oeil

Concours

COWANSVILLE — Le comité occuménique de Cowansville lance un grand concours de dessins ou de peintures parmi la jeunesse de la région. Les thèmes appelés à être développés seront le Tiers monde, la faim, les injustices sociales ou autres sujets connexes. Les travaux réalisés à cette occasion devraient être présentés dans le mail du Domaine du Parc.

Comptoir familial

DUNHAM — Il y aura, la tenue d'un comptoir familial le jeudi de Dunham, de 13 heures à 17 h u 's et de 19 heures à 21 heures, organisé par l'Afeas de l'endroit. A cette occasion, il y aura la vente de linge usagé, de pâtisseries et d'artisanat. Les personnes désireuses de faire don à l'Afeas de Dunham de tout objet susceptible d'être utilisé sont priées d'entrer en communication avec Mme Claire Noisieux, au 263-2778.

Démission

COWANSVILLE — M. Prosper Bernard, président du Comité de parents de la Commission scolaire Davignon, a remis sa démission, pour des raisons professionnelles. La charge de président a été confiée à M. Philippe Couture, président du comité d'école Saint-Léon, qui poursuivra le terme commencé par M. Prosper Bernard.

Contrat

BROMONT — Les constructions Normand Choinière de Bromont viennent de se voir accorder un contrat du ministère des Transports, au montant de \$565,003 pour la reconstruction du Chemin Brome, dans les limites de la ville de Brome, il s'agit d'une section de 5.24 milles. Les travaux devraient être d'une durée de 18 mois et commencer dès ce printemps.

LA VRAIE VRAIE MANUFACTURE



PRÉSENTE EN VEDETTE "LES SWINGERS"

Régulier \$129. — \$160.
\$129.
NOTRE PRIX \$70. — \$85.
\$70.

L'Atelier du Cuir
"ACTON" INC.

968 McClure (2 rues de l'église) Acton Vale 546-3228

Lun-Mar-Merc 9 à 5 h. p.m.
Jeu-Ven 9 à 9 h. p.m.

Samedi 9 h. à 4 h. p.m.

FORTES TAILLES \$25 extra femmes jusqu'à 24 hommes jusqu'à 52



ÉRABLIÈRE DE LA CHUTE

Charles Morin, prop.

Rang La Chute

(Face à l'ancienne salle de danse La Chute) — Route Transcanadienne No 20, sorties 87, 89, 90

PARTIE DE SUCRE MENU

Pains	Jambon	crêpes
hors-d'œuvre	pommes de terre	grands-pères
omelette au four	salade au chou	sirup
	fèves au lard	tire
	grillades	thé, café, lait

Pour réservations: 793-4295



VENTE D'AGRANDISSEMENT DE NOS LOCAUX (30,000 pi.ca.)

NOUS SOMMES MAINTENANT DÉPOSITAIRE DES MARQUES BELANGER

Heures d'ouvertures:

Lundi au mercredi 9.00 a.m. à 5.00 p.m.
Jeudi et vendredi 9.00 a.m. à 9.00 p.m.
Samedi 9.00 a.m. à 5.00 p.m.

VENEZ PROFITER DE NOS NOMBREUX SPÉCIAUX!



CADEAU SURPRISE AVEC TOUT ACHAT D'UN AMEUBLEMENT COMPLET.

Pour vous accueillir: Gaston Auclair et son personnel vous souhaitent la bienvenue!

NOUS ALLOUONS UNE FORTE ALLOCATION SUR ÉCHANGE.

Livraison gratuite — Entreposage gratuit — Financement sur place

MARCHÉ AUX PUCES

174, rue PRINCIPALE — ADAMSVILLE

263-6193

174, rue PRINCIPALE
15 JOURS DE VENTE

174, rue PRINCIPALE
15 JOURS DE VENTE



Jean-Pierre Roy

DENTUROLOGISTE

303, St-Jacques
coin St-Antoine

Tél.: 378-8080
rés.: 378-4935

Organisme régional de planification

Le Conseil de recherche de la Haute-Yamaska prend forme

Par Fernand BELANGER

GRANBY — Après quelques années d'interruption, la région de la Haute-Yamaska possède à nouveau un organisme de planification à long terme.

En effet, le nouveau mouvement qui sera connu sous le nom de Conseil de recherche de la Haute-Yamaska a tenu son assemblée de fondation mercredi à l'hôtel de ville de Granby.

Au cours de cette réunion, qui a duré plus de trois heures, les délégués provenant de diverses municipalités et groupements de la région ont procédé à l'élection d'un premier conseil d'administration qui sera présidé par M. Jules Thibault.

Objectifs

Ce dernier a expliqué aux personnes présentes que le CRHY a comme buts principaux d'établir une stratégie de développement social, culturel et économique et de définir des objectifs de régionalisation en vue de faire cesser le tiraillement et l'ambivalence qui obligent les personnes de Granby à toujours dépendre de Montréal ou de Sherbrooke, pour tout ce qu'elles ont besoin.

Selon M. Thibault, si le secteur de la Haute-Yamaska veut vraiment progresser, "il faut se donner une identité régionale

avec suffisamment de ressources pour nous rendre auto-suffisants, créer des pôles d'influence qui soient de nature à assurer la complémentarité des besoins des villes et des municipalités rurales qui sont moins importantes.

M. Thibault a également souligné qu'il faut éviter la duplication des fonctions et des contrôles administratifs, surtout au niveau gouvernemental tant provincial que fédéral.

Territoire

M. Thibault a précisé que le Conseil de recherche de la Haute-Yamaska entend desservir le territoire situé à l'est du Richelieu et borné à l'autre ex-rémité par le Lac Memphrémagog. Cette zone comprend deux pôles régionaux soit deux Granby et Saint-Hyacinthe et divers centres intermédiaires tels que Farnham, Cowansville, Acton Vale, Waterloo, Cowansville, etc., ainsi que diverses autres municipalités pour une population totale d'environ 250,000.

Priorités

M. Thibault a enfin fait connaître les priorités que devrait avoir le CRHY au niveau des hypothèses de développement.

La première concerne la construction d'une voie rapide de transport reliant l'Autoroute des Cantons de l'Est à la Transcanadienne, de façon à améliorer le commerce, les communications et les échanges.

La deuxième touche le développement du secteur agro-alimentaire intégré à Saint-Hyacinthe et éventuellement à Granby.

Participation financière

Un organisme de cette nature ne vivant pas de l'air du temps, il a donc été question de la contribution financière qui sera exigée des membres participants soit les municipalités, les organismes les industries ou les individus. A ce sujet, l'un des administrateurs provisoires de la corporation, M. Jean-Marie Racine, a indiqué que le taux de contribution devra être fixé par le conseil d'administration et pourrait se chiffrer à environ \$0.10 par capita.

Le maire Paul-André Roy de Waterloo devait alors faire remarquer qu'il n'avait aucun mandat du conseil municipal d'amener la ville à faire partie du CHRY mais désirait avant tout s'informer sur les objectifs poursuivis par le nouvel organisme. Mme Jeannine Laflamme Saint-Jean, conseiller municipal de Bromont, devait par la suite apporter le même argument.

Face à cette situation, conseillère légale de la corporation, Me François Deslandes, a signalé que plusieurs organismes et municipalités invités brillaient par leur absence et que dans les circonstances, il fallait conclure que les personnes présentes à l'assemblée représentaient des groupements désireux de joindre le CRHY. Dans cette optique, les participants acceptaient que leur organisme fasse partie du CRHY, quitte à ce que cette prise de position soit entérinée ou non par l'ensemble d'un conseil municipal ou d'un groupe social.

Elections

Cette procédure un peu particulière ayant été acceptée par les personnes présentes, compte-tenu du fait qu'il s'agissait là d'une assemblée de formation, elle a donc à nouveau été utilisée lors de l'élection du conseil d'administration.

C'est ainsi que dans un premier temps, 12 personnes ont été élues dont M. Roy et M. Jean-Rock Gince, conseiller municipal de Granby. Ces deux nominations ont semblé déplaire à M. Thibault qui a rappelé que le document préparatoire inclus dans l'invitation faisait état que du fait que le CRHY devait être à but non lucratif et apolitique.

Le maire de Waterloo a alors interrogé M. Thibault sur les motifs justifiant une telle attitude.

Ce dernier a alors répliqué que la présence d'hommes politiques dans des organismes semblables au CRHY dans d'autres régions avaient eu des résultats négatifs. M. Roy s'est alors interrogé sur l'opportunité d'inviter les membres des conseils municipaux si par la suite, on ne permet pas à ceux-ci de faire partie du conseil d'administration.

M. Thibault a alors indiqué que le conseil municipal représentait la population et constituait donc dans un premier temps, l'interlocuteur le plus valable. Il a enchaîné en mentionnant que les conseils municipaux de Granby et Waterloo pourraient suggérer des personnes susceptibles de siéger au conseil d'administration du CRHY. Cette suggestion ayant été acceptée, MM. Roy et Gince ont alors délaissé le poste auquel il venaient d'accéder.

Aménagement

Par la suite, les participants ont ratifié la décision prise par les administrateurs provisoires au sujet de trois projets Jeunesse-Canada au Travail.

Si ces projets sont acceptés, ils permettront la réalisation d'un schéma d'aménagement du comté de Shefford (18 semaines), de Bromont (18 semaines) et une étude des cultures maraîchères dans le comté de Saint-Hyacinthe (18 semaines). Ces trois projets devraient totaliser une somme de \$35,000 en subventions.

Budget

L'une des premières tâches du conseil d'administration sera la préparation du budget laquelle opération sera reliée à la campagne de recrutement.

C'est ainsi qu'outre les contributions provenant d'organismes, d'industries, de municipalités et d'individus, la majeure partie du budget du CRHY devrait provenir de l'Office de planification et de développement du Québec. Les discussions déjà entreprises par les administrateurs provisoires se poursuivront donc avec les fonctionnaires de l'OPDQ se poursuivront donc au cours des prochains mois.

M. Thibault a affirmé à ce sujet qu'à cause de l'absence d'un organisme régional, le secteur de la Haute-Yamaska perd chaque année \$100,000 à \$150,000 disponibles à l'OPDQ lesquelles sommes auraient pu être utilisées pour des études sur le développement du territoire. Il faut préciser ici que la Haute-Yamaska a fait partie au début des années 70 d'un organisme connu sous le nom de Conseil régional de développement de la région 6-C (sud de Montréal) lequel a été dissous en 1974.

Composition

Mentionnons enfin qu'outre M. Thibault, l'exécutif se compose de MM. André Boucher de Saint-Hyacinthe (premier vice-président) Jean-Marie Racine de Granby (deuxième vice-président) et Alain Nantel de Granby (secrétaire-trésorier).

Les autres membres du conseil d'administration sont MM. Léopold Lacombe de Bromont; François Deslandes, d'Acton Vale; Lucien Girard, de Farnham; Clément Dubé, du Canton de Granby; Réjean Allaire et Roland Rousseau, de Granby.

Pour vol avec violence

Une peine additionnelle d'une année pour Girard

GRANBY — Le juge Gérard Normandin a prononcé une sentence d'une année d'emprisonnement contre Mike Girard, 23 ans, pour un vol avec violence commis le 3 février dernier au restaurant Elite.

Le prévenu, qui incidemment profitait d'une libération conditionnelle au moment de son arrestation, a également été soumis à une période de probation de trois années, probation qui sera effective dès qu'il aura purgé sa peine.

Mike Girard se présentait le 3 février au restaurant Elite accompagné de quelques personnes. Un peu plus tard, il se rendait compte qu'il ne pouvait pas payer "grand chose" avec le billet de \$5 qu'il avait en poche.

Il descendit donc au sous-sol de l'établissement jusqu'à la chambre de toilettes où il accosta un client en l'empoignant autour du cou à l'aide de son bras gauche.

Il appuya ensuite un doigt ou un poing dans les côtes de la victime pour exiger de l'argent. La victime sortit de ses goussets un billet de \$1. Très peu satisfait d'une telle somme, il demanda davantage. Il se vit offrir un autre billet de \$1. En insistant encore, il réussit à obtenir un billet de \$20.

Il relâcha le client du restaurant et remonta au premier étage pour s'asseoir à sa table. Quelques minutes plus tard, alors qu'il était toujours assis, il reçut la visite de sa victime qui était accompagné du gérant de l'établissement.

Il réagit en prenant la poudre d'escampette lorsqu'on lui mentionna que la police serait mandée sur les lieux.

Quelques heures plus tard, il était retrouvé alors qu'il étanchait sa soif dans une taverne. Il était par la suite incarcéré en rapport avec cette affaire.

Comparution

Le 6 février, il comparait devant la Cour des Sessions de la paix, au Palais de justice de Coksville, et il opta pour un procès devant juge et jury et enregistrait un plaidoyer de non-culpabilité à l'accusation de vol avec violence.

Détenu depuis son arrestation, il se voyait refuser, la semaine dernière, son élargissement en attendant son procès. Il ré-opta alors pour un procès devant juge seul, procès dont la date devait être fixée hier, à Granby.

Cette date n'a jamais été fixée pour la bonne raison qu'il a modifié son plaidoyer et reconnu sa culpabilité devant le juge Gérard Normandin.

Au moment où les procureurs de la Couronne et de la Défense faisaient leurs présentations sur sentence, le tribunal s'est dit surpris de

constater que Girard avait été condamné en juillet 1977 en rapport avec deux vols à main armée pour une période de dix-huit mois et qu'il était déjà en liberté.

Me Yves Lagacé l'a informé que l'accusé avait bénéficié d'une libération conditionnelle. Il a également indiqué qu'il n'était en liberté que depuis dix jours lors de la commission du vol avec violence.

La défense a pour sa part attribué cet écart de Girard à la boisson qui constituerait chez lui un grave problème. Elle a par ailleurs manifesté son accord sur une sentence d'une année additionnelle à toute peine qu'il purge actuellement.

Le juge Normandin l'a sentence pour cette période avec recommandation qu'il subisse des traitements à l'Institut Portage et la a soumis à une probation de trois années dès sa sortie de prison.

L'affaire de la mini-usine d'embouteillage

Quatre résidents de Roxton Falls ont comparu en cour hier

GRANBY — La découverte, en janvier dernier, par des membres de la Gendarmerie Royale du Canada de Granby, d'une mini-usine d'embouteillage de boissons alcooliques sur une ferme située à Roxton Falls, a donné lieu, hier, à la comparution de quatre résidents de cette municipalité.

Jean Landry, Jean-Marie Girardot, Gerald Bédard et Camille Dépot, présumément reliés à cette affaire, ont en effet été accusés d'avoir comploté entre eux

pour vendre ou offrir en vente ou acheter ou fabriquer de l'eau-de-vie contrevenant ainsi à la Loi de l'accise.

Pour sa part, Camille Dépot a de plus été accusé d'avoir été en possession de 23 gallons d'alcool et de onze bouteilles de quarante onces d'eau-de-vie.

Une cinquième personne comparaitra en marge de cette affaire, le 23 mars prochain. Il s'agit de Fernand Gendron, également de Roxton Falls, qui serait actuel-

lement à l'extérieur du pays.

Selon les actes d'accusation, ce complot aurait ouvert une période d'un peu plus de deux mois, soit du 1er novembre 1977 au 6 janvier 1978.

C'est au cours de cette journée du 6 janvier que les membres de la GRC ont effectué la perquisition dans un hangar situé au 226 de la rue Bachand, à Roxton Falls, pour saisir des boissons de même qu'un équipement très perfectionné d'une valeur

approximative de \$25,000.

Dans les quatre cas concernant les accusations de complot, Les prévenus ont opté pour un procès devant juge et jury et enregistrent des plaidoyers de non-culpabilité. Leur enquête préliminaire a été fixée, pro forma, au 30 mars prochain.

Pour ce qui est de l'accusation de possession d'eau-de-vie portée contre Camille Dépot, ce dernier a nié sa culpabilité. Son procès a été fixé au 3 mars.



25 ans aux Postes

Deux employés au bureau de poste de Granby, MM. Charles Bernier et Fernand Trudeau ont reçu un certificat signé par le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau soulignant le fait qu'ils ont atteint 25 ans de service au sein du ministère des Postes. Dans l'ordre habituel: M. André Mongeon, maître de poste adjoint; M. Charles Bernier; M. Fernand Trudeau et M. Marcel N. Benoit, maître de poste intérimaire.

(Photo C-Line Jobin)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES GRANDS MAGASINS WOOLCO À MONTRÉAL

Les grands magasins Woolco ont tenu leur assemblée générale annuelle à Montréal, fait sans précédent dans l'histoire de la compagnie.

Les gérants de tous les magasins Woolco du Canada se sont rendus à Montréal pour cet important événement.

Monsieur Y.-L. Bousquet, qui cumule les postes de vice-président principal et administrateur de la compagnie au Canada et de directeur du bureau de Montréal, s'est dit très fier d'avoir eu l'occasion d'accueillir tous les participants dans les nouveaux locaux administratifs de la compagnie à Montréal et de faire voir à tous les gigantesques centre de distribution Distribut-Mode Woolco-Woolworth, qui est l'un des plus importants du genre au pays.

Pendant leur séjour dans la métropole, les participants ont logé à l'Hôtel Le Château Champlain.

(ann.)

Châtelaines

GRANBY — Les Châtelaines organisent deux voyages pour aller voir l'émission les Tannants. Le premier aura lieu le 5 avril '78 et l'autre le 29 avril au théâtre des Variétés. Ces voyages se feront par autobus. Pour de plus amples renseignements, il faut téléphoner à 378-1725 ou 378-6277.

"A L'ECOUTE DES AUTRES"

Bonjour, chers amis(es),

Pensée du jour

Comment apporter la joie aux autres si on ne la possède pas déjà en soi....

Félicitations

Félicitations aux jeunes étudiants du C.A.J.E.T. pour le soleil apporté aux personnes du troisième âge, à l'occasion de la St-Valentin.

Les jeunes, je crois, ont de plus en plus un besoin de donner et d'échanger avec les personnes de l'âge d'or. Ces jeunes ont été émerveillés du dynamisme de ces dernières.

Félicitations et lâchez pas!

Campagne de souscription de la Fondation

des maladies du coeur
Invitation à toute la population à une soirée d'information sur les maladies du coeur. Le conférencier invité sera le Dr Mignault, cardiologue, du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke. Cette rencontre aura lieu au Club de Golf Granby-St-Paul, le 28 février, à 20h.

On peut également assister au souper qui précèdera la conférence, au même endroit, à 18h.

Cette maladie du siècle ne doit pas nous laisser indifférents. Soyez généreux!

Besoins du jour

Une personne a besoin de transport pour Sherbrooke, tous les jours, durant une période de 2 semaines, pour des traitements.

Des personnes voyageant pour elles-mêmes, tous les jours, peut-être pourraient rendre ce service? S.v.p. communiquez au Centre à 372-5033.

Centre de bénévolat de Granby
Mimi Duhamel, directrice

Châtelaines

GRANBY — Les Châtelaines organisent deux voyages pour aller voir l'émission les Tannants. Le premier aura lieu le 5 avril '78 et l'autre le 29 avril au théâtre des Variétés. Ces voyages se feront par autobus. Pour de plus amples renseignements, il faut téléphoner à 378-1725 ou 378-6277.

Au fil du fisc

Q. Que dois-je faire si mon employeur n'a pas déduit les cotisations au Régime de pensions du Canada (ou au Régime de rentes du Québec) ni les primes d'assurance-chômage?

R. Vous devez d'abord communiquer avec votre employeur pour lui en demander la raison. Si vous n'êtes pas satisfait, vous devez signaler cette omission à votre bureau de district d'impôt le plus tôt possible et, dans tous les cas, pas plus tard que le 30 avril suivant l'année où l'omission a été faite.

Q. Je suis âgé de moins de 65 ans et je reçois une pension. Puis-je réclamer la déduction pour revenu tiré d'une pension?

R. Vous pouvez réclamer une déduction pour la pension que vous recevez jusqu'à concurrence de \$1,000, quel que soit votre âge. Toutefois, certaines pensions n'ouvrent pas droit à cette déduction. Pour plus de renseignements concernant les types de revenu admis, consultez le numéro 39 de votre Guide d'impôt de 1977.

Q. Quels sont les frais de garde d'enfants déductibles? R. Les frais déductibles comprennent les frais de garde à domicile, de garderies de jour et un maximum de \$30 par semaine par enfant, pour les sommes versées à un pensionnat ou à une colonie de vacances. Les sommes versées pour la nourriture, l'habillement, le transport, l'instruction ou les soins médicaux ne sont pas considérées comme des frais de garde d'enfant.

Q. Comment doit-on remplir l'Annexe 9 afin de réclamer le transfert des "déductions admissibles" entre conjoints?

R. Il faut tout d'abord déterminer le "revenu net" de votre conjoint en remplissant la partie A de l'Annexe et fournir tous les détails sur le revenu de votre conjoint et les déductions auxquelles il a droit. Pour calculer le montant des "déductions admissibles", suivez les étapes figurant dans la partie B de l'Annexe. N'oubliez pas de reporter le montant des "déductions admissibles" à la ligne 55, à la page 2 de votre déclaration d'impôt sur le revenu. Pour plus de détails, consultez le numéro 49 de votre Guide d'impôt de 1977.

GAGNÉ, GUAY & ROBITAILLE

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
Alain Guay, LL.L.
Claude Robitaille, LL.L.

Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY



Vendredi à jeudi 24 fév. au 2 mars
Enfants 75c avec preuve d'âge et photo.
Adultes seulement \$2.75



2e film: Guerre et Amour. avec Woody Allen

éditorial M. Lévesque et le CPQ

Le premier ministre de la province qualifié de "politique" le mémoire que lui présentait ces jours derniers le Conseil du Patronat du Québec. Certes, ce mémoire ne félicite-t-il pas le gouvernement péquiste. Il lui reproche plutôt de saper la confiance des investisseurs "en faisant une caricature déshonorable du milieu des affaires".

A titre d'exemples, les Conseil du patronat souligne les attaques de certains ministres, en particulier celle de "menteurs, vendus ou inféodés" de Camille Laurin; celle de "citoyens sans âme et sans patrie" de Lise Payette; celle de "extrémistes de droite" de Pierre Marois; celle de "stratégies suicidaires" et "d'opposition systématique" de Bernard Landry; enfin de fameux qualificatif de "bâtards" de René Lévesque.

Ces attaques ne sont-elles pas assez graves pour que les représentants des hommes d'affaires les soulignent dans leur mémoire et au cours de leur entrevue avec le premier ministre? N'importe-t-il pas pour eux de demander, dans un tel cas, au chef du gouvernement où il les situe dans la vie économique, et s'il a l'intention, en plus de collaborer étroitement avec eux, d'inviter ses ministres à un peu plus de respect à leur égard?

Mais, visiblement irrité, pour ne pas dire davantage, et loin de leur donner raison, M. Lévesque déclare que leur mémoire est négative, est une sorte de curiosité qui ne sera pas classée comme document prioritaire. Il reproche de plus à certains hommes d'affaires de formuler des souhaits suicidaires à l'endroit de l'économie et du gouvernement.

Or, s'il est un groupement qui a à peu près tout fait pour collaborer avec le gouvernement depuis novembre 1976, c'est bien le CPQ qui, lors de la discussion des mesures péquistes intéressant les hommes d'affaires, s'est fait remarquer par le bien-fondé de ses recommandations destinées à mieux protéger l'entreprise aux prises avec de multiples problèmes.

Et, pourtant, plus souvent qu'autrement, on se moqua d'eux au cours des séances des commissions parlementaires. Les ministres les premiers. Aussi rappeler certaines des expressions employées à leur endroit n'est-il pas faire de la petite politique, mais plutôt inviter l'autorité à plus de modération et de respect dans ses opinions, et aussi à plus de collaboration avec ceux que l'on peut en somme considérer comme les moteurs de l'économie.

Il n'est pas étonnant que, ne pouvant compter sur une compréhension adéquate, les hommes d'affaires perdent confiance, retardent leurs investissements, s'inquiètent du climat d'incertitude qu'entraîne l'action gouvernementale et, enfin, que le nombre des sans-travail augmente. Et les choses ne s'amélioreront certainement pas, si le gouvernement ne change pas son fusil d'épaule.

Car une seule chose semble l'intéresser depuis un an et demi, c'est la séparation du Québec du reste du Canada et le référendum qui, dans son opinion, l'y conduira. Mais de plus en plus nombreux sont ceux qui croient que le gouvernement est en voie de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. M. Lévesque commet en somme, une grave erreur en prenant ses rêves pour des réalités. Il se réserve un triste avenir.

D'après le dernier sondage du Parti québécois, les libéraux ne sont plus qu'à deux pour cent du PQ. Ce dernier obtient l'appui de 43% de la population, alors que les libéraux reçoivent celui de 41% des Québécois, un grain de neuf pour cent depuis octobre dernier. C'est un recul sensible pour le PQ en quelques mois, et aussi un gain considérable pour le Parti libéral en voie de se réorganiser et de se donner un chef. Ce sondage devrait à notre avis faire réfléchir le chef du gouvernement qui semble dépassé par les événements.

Non seulement les hommes d'affaires, mais de nombreux Québécois n'apprécient guère, semble-t-il, sa façon ou celle de ses ministres de conduire les affaires de l'Etat. Comme le souligne Jean-Paul Desbiens, au cours d'un commentaire au

petit écran, on peut difficilement s'attendre à beaucoup mieux avec un gouvernement composé de professeurs. Quand on ignore à peu près tout de l'économie, on ne peut guère la stimuler.

Selon M. Lévesque, ceux qui veulent quitter notre province sont libres de le faire et Québec ne fera rien pour les retenir. Le premier ministre ne comprend-il pas que parmi ceux qui fuient le Québec, et en grand nombre, on compte beaucoup de nos citoyens les plus dynamiques? Il prend, selon nous, en agissant de la sorte, le plus court chemin vers la défaite.

Ce n'est pas en claquant les portes, en quittant les conférences fédérales-provinciales ou en répondant plutôt cavalièrement à ceux qui s'adressent à lui que le premier ministre s'attirera l'appui de l'opinion publique. C'est plutôt en étant respectueux, même pour ceux qui adhèrent à d'autres fonctions politiques.

Quoi qu'il en soit, les hommes d'affaires qui actuellement traversent une période difficile méritent plus de considération de la part des ministres, dont la mission est de les seconder, et non de leur mettre les bois dans les roues. Pour M. Lévesque, il est temps de faire un petit ménage. Dans son gouvernement, il y a certes de bons ministres. Le CPQ en mentionne lui-même plusieurs avec lesquels il a de bonnes relations. Mais il y a des fanatiques dont il devrait se débarrasser. Ils font plus de tort que de bien au Québec.

La session commence. Les débats nous permettront de juger si le gouvernement oriente réellement son action vers le relèvement de l'économie et s'il collabore davantage avec ceux qui, par leurs initiatives et leurs investissements, contribuent à la diminution du chômage et au trésor public.

Ces gens-là, disons-le, ne méritent pas les insultes de certains ministres plus intéressés à leur petite gloire personnelle qu'aux responsabilités de leurs fonctions.

Roland Gagné

La législation du travail

Le vice-président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, est revenu à la charge pour presser le gouvernement d'entreprendre le plus tôt possible une étude sur l'ensemble des rapports collectifs dans le monde du travail et leur évolution sous l'égide des lois actuelles.

M. Dufour faisait "le point sur la législation du travail au Québec" au déjeuner-causerie de l'Association du personnel de Montréal. Dans la première partie de sa conférence il a passé en revue les diverses lois du travail sanctionnées au cours de la dernière année, et les études entreprises par de nombreux comités ou commissions portant sur les négociations du secteur public, les relations de travail dans l'industrie de la construction, la santé et la sécurité au travail, les conditions minima de travail, etc.

La conférence en est venue à la conclusion que tout semble se passer dans l'absence la plus totale de coordination, d'identification d'objectifs à réaliser et "sans s'inspirer d'une philosophie de base pourtant nécessaire pour construire un ensemble législatif cohérent". Reprenant une revendication du CPQ, M. Dufour a réclamé du gouvernement une étude en profondeur du Code du travail et des lois connexes, et non pas, comme cela se produit depuis 1964, une étude sur un sujet particulier à cause d'une quelconque situation de crise.

La Commission de réforme envisagée par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, ne devrait donc pas limi-

ter son étude au seul Code du travail. Selon M. Dufour, les rapports collectifs qui se sont établis dans le domaine de la construction, par exemple, sont maintenant régis par une loi particulière. "Or, il est évident que les rapports établis dans le secteur économique de cette importance à une influence majeure, au plan salarial, sur les rapports collectifs entre employeurs et salariés régis par le code".

Au lieu d'une super-commission, M. Dufour a préconisé la mise sur pied d'un comité d'étude moins sophistiqué dont le mandat serait d'étudier l'ensemble des rapports collectifs dans le monde du travail. En définissant ainsi l'objet de l'étude, le comité, tout en s'interrogeant sur le Code du travail; pourrait aborder d'autres sujets, comme la coordination entre le code et les autres lois ouvrières; le bien ou le mal-fondé des distinctions actuelles entre le secteur de la construction, le secteur des autres entreprises privées et le secteur public; les divers organismes qui interviennent dans les relations du travail, qu'il s'agisse de la Commission des accidents du travail, de la Commission du salaire minimum, de l'Office de la construction du Québec, etc.

"La formule la plus simple et la meilleure, selon M. Dufour, serait celle d'un comité d'étude ou groupe de travail ad hoc, créé par arrêté en conseil, responsable de son mandat auprès du Conseil des ministres, et soucieux, en plus d'effectuer ses propres recherches, de se mettre à l'écoute de tous les intéressés."



Combien nous coûte la démocratie fédérale?

OTTAWA (PC) — Combien nous coûte la démocratie fédérale? Pour ne parler que du Parlement qui en est l'expression, le budget fédéral avait prévu la somme de \$90.4 millions pour l'exercice financier qui prend fin le 31 mars prochain, soit \$18.3 millions de plus que l'année précédente, ou près de \$3.77 par tête d'habitant en comptant une population de 24 millions.

Vu sous un autre angle, on pourrait aussi dire que le Parlement nous coûte \$10,300 de l'heure, pendant 24 heures par jour et 365 jours par année. Cela ne comprend pas le coût des élections, ni des abattements fiscaux dont bénéficient les donateurs à des fins politiques.

Dans un discours prononcé aux Communes, M. Bill Clarke, député conservateur de Vancouver-Quadra, comptable de son état, avait dit qu'un récent vote qui avait été retardé de deux heures, avait coûté \$18,000 pour la seule chambre des Communes. De toute évidence, le Parlement n'est qu'une des composantes de la démocratie, les autres étant notamment les gouvernements provinciaux, les conseils des ministres, les tribunaux et les partis politiques.

Si l'on décompose les \$90.4 millions du budget parlementaire, on obtient les détails suivants: les Communes, \$74.4 millions; le Sénat, \$11.3 millions; la bibliothèque parlementaire, \$4.7 millions. Le personnel mis à la disposition des législateurs coûte \$19,510,000 pour les Communes, et \$4,353,000 pour le Sénat. Les députés perçoivent chacun un cachet annuel de près de \$28,000 et des allocations non imposables de \$13,000. Les Sénateurs perçoivent le même cachet, mais la moitié uniquement des allocations.

Autres dépenses

Ces chiffres ne comprennent pas les frais de déplacements, les appels interurbains, les frais postaux et l'impression de quatre bulletins par année au compte de chaque député. Par ailleurs, de nombreux députés entretiennent des bureaux dans leurs circonscriptions respectives, dont les frais sont couverts par les Communes.

Il faut bien payer le personnel chargé de l'entretien des édifices parlementaires, les agents de sécurité, les traduc-

teurs, les sténographes et la nuée d'employés qui assurent la bonne marche des débats parlementaires.

L'impression des compte-rendu des deux chambres et de leurs commissions coûte près de \$8 millions et la transmission en direct des débats par la télévision, \$5 millions.

Le restaurant réservé aux députés, sénateurs, adjoints-ministériels et journalistes couvre ses frais, du moins en apparence. Un menu complet coûte \$2.75 et, pour un supplément de 80 cents, vous pouvez avoir du vin. Mais, ce prix ne couvre que les frais des aliments.

Les salaires du personnel du restaurant sont payés par le Parlement, sous le chapitre des "frais de gestion".

Les députés ont été la cible de critiques véhémentes pour s'être voté un fonds de retraite dont ils peuvent recueillir les bénéfices après un minimum de six années de service parlementaire.

Ce fonds est indexé au coût de la vie et M. Clark a estimé, dans son discours aux Communes, que M. Ron Basford, ministre fédéral de la Justice, qui a annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau

mandat aux prochaines élections, recevrait une pension annuelle de \$112,000 en l'an 2007, quand il aura atteint l'âge de 75 ans. Ce chiffre tient compte d'un taux d'inflation constant de 9.5 p.c. qui a été celui de l'année 1977.

Cependant, a ajouté M. Clark, M. Basford aura besoin de ces \$112,000, car le pain qui coûte aujourd'hui 60 cents, coûtera \$7.35 en l'an 2007. Une voiture neuve que l'on paye actuellement \$5,000, en coûtera \$60,000. Si le taux moyen de l'inflation s'établit à 7 p.c. par année, cette même voiture coûtera \$35,000.

\$55 millions pour les élections

VANCOUVER (PC) — Les prochaines élections générales du Canada coûteront environ \$55 millions en tenant compte des amendements à la loi de 1974, votés le 16 décembre 1977, a déclaré le directeur général, M. Jean-Marc Hamel.

Il a confié à une conférence de presse que son bureau devra employer 450,000 personnes pour ces élections qui doivent être déclenchées cette année.

En vertu de l'article 51 de la constitution canadienne, le gouvernement peut attendre au 31 juillet 1979 pour en appeler au peuple.

Depuis les dernières élections qui ont maintenu les libéraux au pouvoir le 8

juillet 1974 au prix de \$29.8 millions, les coûts ont augmenté d'environ 30 pour cent, dit M. Hamel.

Les \$55 millions dont il parle comprennent plusieurs responsabilités nouvelles ajoutées par la nouvelle loi.

M. Hamel prédit que l'on remboursera de \$6 à \$7 millions aux candidats qui obtiendront 15 pour cent ou davantage du vote dans leur circonscription et de \$4 à \$5 millions aux partis nationaux; et les partis qui emploieront le temps qui leur sera attribué à la radio et à la télévision recevront de \$5 à \$6 millions en remboursements.

L'augmentation de 264 à 282 du nombre des circonscriptions ne fera pas tel-

lement hausser le coût des élections, dit encore M. Hamel, parce que ce coût dépend du nombre d'électeurs dans chacune. M. Hamel et son personnel tiennent 23 réunions dans 11 centres du Canada pour préparer les agents électoraux à leurs tâches. Ils sont trois groupes à tenir ces réunions et M. Hamel compte que le délai de trois mois qu'il s'est donné pour cela suffira.

Le directeur général des élections a ajouté que la papeterie était réduite au minimum.

Toutes les réunions pré-électorales devraient avoir eu lieu le 10 mars et le personnel sera prêt quelques jours plus tard pour l'appel au peuple.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Camelot		1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS
Par jour:	.25			
Samedi:	.40			
Semaine:	1.40			
Année:	78.00			
		1 AN	3 ANS	5 ANS
		12.00	35.00	65.00

Corrleur de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Saviez-vous que...

— La venue du premier homme, il y a 3 millions d'années (Homo erectus), marqua l'apogée des mammifères. Parmi ceux-ci, les ancêtres du cheval avaient la taille d'un renard. Il avait donc fallu plus de 4 milliards d'années pour que l'évolution aboutisse à l'homme... qui en est encore à s'interroger sur les origines de la vie.

LE MONDE DE LA NATURE — page 17
Larousse (collection "l'Univers en couleurs")

— Le mot sixaine vient de "six". Godefroy l'utilisa en 1260 sous la forme "saisine", au sens de "sorte de redevance". En 1377, Oresme écrivit "saisenne" au sens de "demi-douzaine". Il indiqua une réu-

nion de six unités, de six choses de même nature. Une sixaine est un groupe de six garçons ou de six filles d'une unité de scoutisme (louveteaux, jeannettes). GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE — tome 6
Articles "sixaine" et "saisine"

— Pour dissimuler leur luxe, les bijoux empruntent actuellement la forme utile et modeste de vrais outils: clef à molette venue du rayon du bricolage, trombones empruntés au papeterie, lime et accessoires des diamantaires, pincettes, tamis ou pilon. La lame de rasoir devient, en or et signée, un pendentif de prix. JOURNAL DE L'ANNÉE 1976-1977 — page

350
Larousse

— Le mot rombière est d'origine incertaine, peut-être dérivé du radical expressif "rom" qui évoque le grondeur. C'est un mot populaire qui désigne une femme, généralement âgée, quelque peu ridicule et prétentieuse. Proust l'a utilisé dans la phrase: "Regarde-moi cette vieille rombière, quelle touche! et ça a au moins quatre-vingts ans!" GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE — tome 6
Article "rombière"

■ Nouvelles Régionales ■

Les Foyers Farnham revendiquent un agrandissement de 55 lits

Par Geneviève MILLOT
FARNHAM — Le conseil d'administration des Foyers Farnham remonte à la charge du ministère des Affaires sociales du Québec pour obtenir, dans les plus brefs délais possibles, un agrandissement de 55 lits à son centre d'hébergement de seulement 65 places.

En effet, le CA présidé par M. Pierre-Yves Lamoureux a adopté une résolution à cet effet rappelant que les bénéficiaires des Foyers Farnham viennent d'un ter-

ritoire dépassant largement les limites préalablement établies de Farnham, Rainville, Sainte-Sabine, Sainte-Brigide et d'une partie de l'Ange Gardien.

Parmi la population du Centre d'accueil on compte effectivement des bénéficiaires originant de Bedford, Saint-Armand, Saint-Ignace, Notre-Dame de Stanbridge, Saint-Sébastien, Dunham, et Saint-Alexandre.

Ainsi, de 11,000 âmes qu'il était à l'origine de l'établissement, le territoire compte maintenant plus de 23,000

âmes, ce qui justifie nettement, selon les normes acceptées par le ministère une revendication de 55 autres lits.

Or, on sait qu'une nouvelle distribution d'un certain nombre de places doit se faire dans la région 6-c. Farnham, qui, avant la démolition du foyer Sainte-Elisabeth avait 107 lits avait alors reçu l'assurance d'obtenir dans les mois suivant l'ouverture des nouveaux locaux l'autorisation de poursuivre les constructions. Il n'en fut rien pourtant et les

besoins sont de plus en plus grands, là comme à Iberville et Saint-Jean d'ailleurs.

Les constructions projetées à Bedford (40 lits pour malades chroniques), Sutton et Cowansville sans parler de Granby qui réclame aussi l'autorisation d'ouvrir un second centre d'accueil, n'allègeront aucunement la charge de Farnham qui subit d'une part un vieillissement de sa population et, d'autre part, un développement démographique dû à l'implantation de Métallurgie Farnham, sans compter les entreprises connexes qui ne manqueront pas de s'y greffer.

C'est donc dans cette optique que les autorités municipales, lors d'une assemblée spéciale du conseil, ont adopté une résolution appuyant la demande faite par Les Foyers Farnham, considérant que les arguments énoncés par cet organisme sont pertinents.

Déjà, dès qu'une vacance au foyer est connue du public à la suite du décès d'un des pensionnaires, les bureaux de l'administration sont littéralement assiégés par des candidats. Une liste d'attente est constamment active qui, pourtant, ne reflète pas le réel besoin. En effet, pour quoi les personnes âgées feraient-elles inscrire leur nom sur cette liste sachant fort bien qu'il n'y a que peu de chance pour elles d'être admises là dans l'année?

En fait il n'y a que trois ou quatre vacances par an. Les soins offerts aux pensionnaires permettent en effet, par la rapidité avec lesquels ils sont donnés et leur excellence, de prolonger la vie des pensionnaires. Ceux qui attendent ont plus de chance de décéder avant d'accéder à une place que d'en obtenir une.

Telle est la situation actuelle. Québec recevra-t-il favorablement cette demande qui fait suite à une promesse formelle formulée par l'ex-ministre des Affaires sociales M. Claude Forget? Là est la question.

Le 9 à Bedford

Assemblée générale annuelle de la CIM

Par Geneviève MILLOT
SAINT-CESAIRE — L'assemblée générale annuelle de la Commission industrielle montérégienne aura lieu, à Bedford, le 9 mars et au cours de cette soirée les représentants officiels des municipalités composantes auront d'importantes décisions à prendre.

C'est que la CIM prend de

plus en plus d'importance dans le milieu, une importance telle qu'on songe à une incorporation selon la troisième partie de la loi sur les corporations, coopératives et institutions financières et qu'il va falloir décider aussi de l'engagement d'un commissaire en remplacement de M. Roland Leclerc qui a laissé son poste le 15

janvier.

Une douzaine de candidatures ont été reçues. Un comité de pré-sélection en a retenu sept parmi lesquelles les membres du conseil d'administration devront choisir l'élue.

Les représentants de Bedford, Marieville, Farnham, Saint-Césaire, Saint-Pie et Rougemont devront aussi établir le programme d'action de la CIM au cours de l'année 1978-79, établir le budget et répartir les dépenses de la CIM parmi les municipalités en cause, et procéder à l'élection de l'exécutif de la CIM.

Il y sera aussi vraisemblablement question de la participation de la CIM à l'Exposition industrielle, commerciale et artisanale de Saint-Césaire qui aura lieu du 27 au 30 avril à l'aréna Guy Nadeau. Déjà on attend beaucoup de cette présence à l'événement majeur de cette localité participante.

Loto-Québec

Il y a quelques semaines M. Guy McLean, du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec proposait à la CIM l'exclusivité de la vente des billets de toutes les loteries ainsi que l'opération des nouveaux kiosques Loto-Québec.

Cette proposition était faite à la CIM à titre d'organisme régional de développement en voie d'incorporation. Les responsables de la CIM, sur la proposition de MM. Gilles Desrosiers, maire de Farnham et Fred Gilman, conseiller de Bedford, ont demandé au secrétaire et commissaire industriel par intérim, M. Claude Nadeau, de présenter une demande en bonne et due forme pour obtenir ce privilège.

La concession des ventes des billets pour toutes les loteries québécoises serait valable non seulement pour les villes participantes de la CIM mais aussi pour le territoire entourant les dites municipalités.

On peut voir là une source de revenus qui aiderait à éponger le déficit annuel d'opération de la Commission industrielle montérégienne qui se chiffre à quelque \$4,800.

Coup d'oeil

Soirée récréative

ROUGEMONT — Le club de l'Age d'or, de Rougemont, organise une soirée récréative qui aura lieu le samedi 25 février, à 20 heures. La rencontre se tiendra à l'école Saint-Michel où tout le monde est d'ailleurs invité. Un orchestre assumera les frais de la musique et des prix de présence et un goûter agrémenteront le tour.

Déjeuner-rencontre

WATERLOO — Le comité d'école St-Bernardin organise un déjeuner-rencontre à l'intention des parents professeurs et élèves. Cette activité aura lieu le dimanche 26 février de 9 heures 30 à 12 heures 30 à la salle de l'école Sacré-Coeur.

Un bon succès

WATERLOO — Le déjeuner organisé par les Chevaliers de Colomb, conseil 2077, de Waterloo, a connu un bon succès alors que près de 400 repas ont été servis. Les profits de cette activité seront versés au chapitre Y-maska de la sclérose en plaques. Les membres des deux organismes remercient ceux et celles qui ont assuré la réussite de ce déjeuner.

CLAC Richelieu

MARIEVILLE — Une session de cours pré-nataux débutera à Marieville le 15 mars prochain, s'adressant à toutes celles qui sont enceintes depuis plus de 16 semaines. Ces cours sont gratuits et donnés par des infirmières spécialisées. Pour s'inscrire, il faut communiquer aux numéros suivants: 658-7561 ou 466-4417.

Parties de cartes

SAINT-CESAIRE — Une partie de cartes organisée par le Cercle des Filles d'Isabelle de Saint-Césaire aura lieu le samedi 25 février au sous-sol de l'église. Prix de présence et prix de table. Un goûter sera servi.



club de golf et curling
granby st-paul inc.

TARIFS DE GOLF SAISON 1978

MEMBRE RÉSIDANT EN DEÇA DE 15 MILES DE RAYON:

	Si paye le ou avant le 1er mars	Régulier
Homme	\$300.00	\$330.00
Femme *	150.00	165.00
Etudiant plein temps de 18 à 25 ans	90.00	100.00
Junior (étudiant à plein temps 17 ans in)	25.00	30.00
Plan Familial ***	525.00	575.00

MEMBRE EXTÉRIEUR:

Homme	250.00	275.00
Femme *	120.00	135.00
Plan Familial ***	425.00	475.00

Etudiants et juniors: mêmes tarifs que les résidents

MEMBRE SUR SEMAINE (du lundi au vendredi excepté jours de fête)

Homme	225.00	235.00
Casier saison (membre à vie \$15.00)	25.00	25.00

Lavage de bâtons OBLIGATOIRE

Senior (membre à vie \$15.00)	25.00	25.00
Junior (entreposage seulement)	10.00	10.00
Voiturette à main (membre à vie \$15.00)	20.00	20.00

TARIFS À LA JOURNÉE:

	TOURNOI
Fin de semaine et jour de fête	10.00
Sur semaine excepté jour de fête	7.00

Groupe ou tournoi sans réception ou banquet: prix régulier

RENSEIGNEMENT:

1415 rue PRINCIPALE 378-9846

GRANBY

Cinéma LES GALERIES DE GRANBY

40-74 ÉVANGELINE 378-4623

"\$ 5,000,000 contre la vie de chaque habitant!"
La police est impuissante...

Un commando spécialement entraîné est engagé.
ET L'IMMENSE POURSUITE DEVIENDRA
UN VÉRITABLE ENFER!



ASSAUT SUR LA VILLE

OLIVER REED STUART WHITMAN DEBORAH RAFFIN JIM MITCHUM JOHN IRELAND

PRODUIT PAR JIM HART ET ARNOLD KOPELSON - RÉALISÉ PAR RICHARD COMPTON - ÉCRIT PAR JOHN RODDERICK

2e. GRAND FILM

"LA RÉVOLTE DES VIERGES"

CINEMA 1

SUR SEMAINE: "ASSAUT": à 6.30, 9.30 "RÉVOLTE": à 8.00
SAM. & DIM.: "ASSAUT": à 12.30, 3.30, 6.30, 9.30
"RÉVOLTE": à 2.00, 5.00, 8.00

"Votre femme est très malade..."
"Combien de temps lui reste-t-il?"
"Un mois tout au plus... la seule solution est..."

POUR TOUS

LYNNE FREDERICK
MARK BURNS
COULEUR



Au delà de l'Amour

UN FILM QUI DÉPASSE LES FRONTIÈRES DU TEMPS

2e FILM

LES VAUTOURS NE PARDONNENT PAS

avec SANDRA PRINSLOO - RICHARD LORING - SHELAGH HOLLIDAY

SUR SEMAINE: "AU DELA": à 6.10, 9.25 "VAUTOURS": à 7.50
SAM. & DIM.: "AU DELA": à 2.45, 6.10, 9.25
"VAUTOURS": à 1.10, 4.25, 7.50

CINEMA 2

Un Coup de Maître en divertissement pour adultes!



PARTENAIRES DE VACANCES

Aussi
CHANGE PAS DE MAIN!

SUR SEMAINE: "PARTENAIRES": à 6.45, 9.35
"CHANGE PAS...": à 8.05
SAM. & DIM.: "PARTENAIRES": à 1.00, 3.55, 6.45, 9.35
"CHANGE PAS": à 2.25, 5.15, 8.05

CINEMA 3

18 ANS Adultes

Woodhouse

FURNITURE

MEUBLES

EST DÉMÉNAGÉ À
SON NOUVEAU LOCAL

AU 389 Principale
GRANBY

378-9936 — 378-9937

OUVERT LAVE-AUTO GRANBY

Coin Brignon-Cowie Granby
(face à Gé-Mo Meubles)



24 heures par jour
7 JOURS PAR SEMAINE

50¢

SEULEMENT

SPÉCIAL DE MARS

sur couvre-lits et rideaux "plein jour"



AGRÉMENTEZ VOTRE CHAMBRE À COUCHER
AVEC CES JOLIES PIÈCES APPAREILLÉES!



PROFITEZ AUSSI
DE LA FIN DE L'HIVER
POUR REFAIRE UNE
BEAUTÉ À VOS MURS

Tapiserie — Draperies — Peinture —
Toiles — Couvre-plancher, etc.

SPÉCIAL
SUR PEINTURE

(quantité limitée)

dépositaire
PEINTURE NATIONALE



DUPONT DÉCORATION

14, rue Robinson — 539-1162 — Waterloo

COMMISSION SCOLAIRE DE WATERLOO

APPEL D'OFFRE
La Commission Scolaire de Waterloo reçoit des soumissions pour la fourniture et la pose de tapis dans ses différentes écoles.
Les personnes intéressées pourront se procurer le cahier de charge no 77-13 ainsi que le devis, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00, à compter du 24 février 1978, en s'adressant au 48, rue Young, Waterloo, Qué. La fermeture des soumissions est le 20 mars 1978 à 16h00. Le 21 février 1978, Waterloo, Qué.
Guy Lusier,
Directeur du service
financier et équipement.
(55-13894)

"Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, que Ecan Electronics Ltd. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Ville de Bromont, Province de Québec, a le 24 septembre 1976 cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Shefford le 1er octobre 1976 sous le numéro 232139. Daté le 21e jour de février 1978 La Banque Royale du Canada 195, rue Principale, Granby, Québec

"Notice is hereby given pursuant to Article 1571d of the Civil Code that an assignment and transfer of all debts, present and future, of Ecan Electronics Ltd. whose principal place of business is in the City of Bromont, to The Royal Bank of Canada, by way of security, executed on the 24th day of September, 1976, was registered in the Registry Office for the Registration Division of Shefford on the 1st day of October, 1976, under No 232139. Dated the 21st day of February, 1978 The Royal Bank of Canada 195 Main St., Granby, Québec (55-13896)

ENCAN

Chez
MME IRÈNE NOËL
30a ST-CHARLES NORD,
GRANBY
SAMEDI 25 FÉVRIER 1978
à 1 heure p.m.
SERA VENDU: tout le ménage de 3 pièces: set de cuisine en bois; poêle 24"; 1 annexe blanche avec tuyau chromé; Réservoir à l'huile 135 gals; 1 alarme pour le feu; 1 laveuse-essoreuse Hitachi; Set de salon colonial; Table et tapis; Set de chambre Lits jumeaux, bureau triple; tables de chevet; Toiles et draperies, etc. etc.
CAUSE D'ENCAN: CASSE MAISON.
LÉOPOLD PETIT
Encanteur Licencié
178 rue Paré
Granby, Qué.
Tél. 372-5917
(54-56-13810)

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Prix
payés au marché Central
métropolitain tel que fournis
par le ministère de l'Agriculture du Québec. Pommes:

AVIS PUBLIC
Monsieur Arthur Hutchins, camionneur, demeurant au 4594, rue Foster, Waterloo, P.Q.

Dame Lucille Dubois Hutchins, ménagère, des mêmes lieux. Requêteurs.

Avis est par les présentes donné que Monsieur Arthur Hutchins et son épouse, Dame Lucille Dubois Hutchins, ci-haut identifiés, actuellement mariés sous le régime de la communauté de biens ont l'intention de modifier leur régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel que précisé dans un acte reçu par Me Jacques St-François, notaire, 4796, rue Foster, Waterloo, le quatre février mil neuf cent soixante-dix-huit, sous le numéro 1175 de ses minutes. Une requête en homologation dudit acte de modification sera présentée devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le District de Bedford, le vingt-neuf mars mil neuf cent soixante-dix-huit à 9 heures 30 de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu et ce, au Palais de Justice de Cowansville. Waterloo, le dix février mil neuf cent soixante-dix-huit.
Me Jacques St-François,
notaire et procureur.

PUBLIC NOTICE

1Mr. Arthur Hutchins, truck driver, 4594, Foster Street, Waterloo. AND

Mrs. Lucille Dubois Hutchins, house-keeper, at the same place.

Notice is hereby given that Mr. Arthur Hutchins and his wife, Mrs. Lucille Dubois Hutchins as above identified, being married under the regime of legal community as to property, intend to modify their matrimonial regime and to adopt for the future the regime of separation as to property, such as mentioned in an act received before Me Jacques St-François, notary, 4796 Foster Street, Waterloo, on February the fourth nineteen and seventy-eight, under number 1175 of his minutes. A petition for homologation of the said act of modification will be presented before Superior Court setting in practice for and in the District of Bedford, on March the twenty ninth nineteen hundred and seventy-eight, at 9 h. 30 a.m., or as soon as council may be heard. Waterloo, February the tenth, nineteen hundred and seventy eight.
Me Jacques St-François,
notary and attorney.
(55-56-13895)

McIntosh, \$4.00 à \$4.25, grosse \$5.50 à \$6.00; Cortland, \$4.00 à \$4.50; jaunes et rouges Délicieuse, \$5.00 à \$8.00 le minot. Betteraves: \$1.50 à \$1.75 pour 25 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$2.00 à \$2.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: petite, \$2.00 à \$2.50 le 25 lb, \$6.00 à \$6.50 les 24 cellos de deux lb ou les 10 cellos de 5 lb; grosse, \$4.00 à \$5.00 le 50 lb; jacketed, \$6.50 à \$7.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 de 5 lb.

Choux verts: gros, \$4.50 à \$5.00 pour 50 lb; moyens, \$4.50 à \$5.50 pour 50 lb.

Oignons: jaunes moyens \$2.25 à \$2.50 pour 50 lb; gros \$3.75 à \$4.00 pour 50 lb.; rouges, \$3.50 le 50 lb.; \$1.75 à \$2.00 le 25 lb; \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; à mariner blanc, \$4.00 pour 10 lb.; jaunes à bouillir, \$0.55 à \$0.60 pour 10 lb.

Panais: \$5.50 à \$6.00 pour 12 cellos de 2 lb.
Poireaux: petits, \$2.00 la douzaine; gros et moyens, \$4.00 la douzaine.

Rutabaga: \$2.50 à \$2.75 le 50 lb; gros, \$1.25 à \$1.50 le 50 lb.

Pommes de terre: \$1.50 à \$1.75 le 50 lb; \$0.75 à \$0.80 le 20 lb; \$0.40 à \$0.45 le 10 lb. Arrivages: 1,846 sacs de 50 ou de 20 lb. Lavées rouges \$4.00 le 50 lb., \$5.25 à \$5.50 pour 10 sacs de 5 lb; blanches, \$4.00 à \$4.50 pour 10 sacs de 5 lb. Arrivages: 498 sacs.

MONTREAL (PC) —
Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, \$1.21, no 93, \$1.22; prix de vente, \$1.22; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.28 3-5.

Fromage cheddar: blanc, \$1.23 1-10; coloré, \$1.23 4-10. Poudre de lait écrémé: no 1, sacs de 50 lb, \$0.70 à \$0.74; pour nourrissement, \$0.47-\$0.50.

Lait de beurre en poudre: \$0.48 à \$0.52.

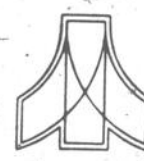
Oeufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra gros, \$0.93 7-10; A-gros, \$0.90; A-moyens, \$0.82 4-10; A-petits, \$0.61 6-10.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extras gros, \$0.91; A-gros, \$0.87; A-moyens, \$0.79; A-petits, \$0.59; A-peewee, \$0.32.

Prix de gros des pommes de terre: Québec, \$0.44 à \$0.46 le 10 lb; \$0.85 à \$0.88 le 20 lb; \$1.65 à \$1.75 le 50 lb; I.P.E. \$2.10 à \$2.20 le 50 lb; \$1.15 à \$1.20 le 20 lb et \$0.58 à \$0.60 le 10 lb; Nouveau-Brunswick, \$1.80 à \$1.90 le 50 lb.

SPÉCIAUX DE MARS

Quasar



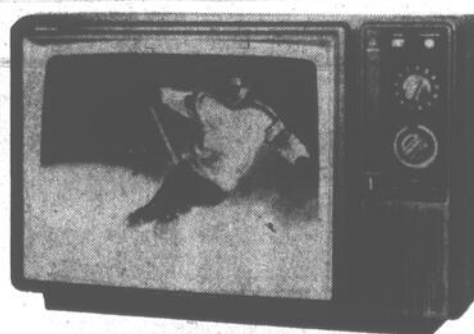
Modèle WP 3404 PW
Télécouleur Portatif Transistorisé de 12" (diagonale) Chassis "Mini-Entretien" 100% transistorisé Lampe-écran Matrix

Rég.: \$429.95 SPÉCIAL **\$349⁰⁰**



Modèle WP 4252 PW
Télécouleur Portatif Transistorisé de 16" (diagonale) Chassis "Mini-Entretien" 100% Transistorisé Lampe-écran Matrix

Rég.: \$539.95 SPÉCIAL **\$449⁰⁰**



Modèle WT 5922 PW
Télécouleur Transistorisé de 20" (diagonale) Chassis "Mini-Entretien" 100% Transistorisé Lampe-écran en ligne Syntonisation couleur "Insta-Matic" Super module remplaçable

Rég.: \$599.95 SPÉCIAL **\$499⁰⁰**



Modèle WU 9304
Télécouleur de 26" (diagonale) avec le tiroir à circuits Chassis "Mini-Entretien" 100% Transistorisé Super Module remplaçable Syntonisation couleur "Super Insta-Matic" Lampe-écran "Matrix Plus"

Rég.: \$829.95 SPÉCIAL **\$629⁰⁰**

VENTE — SERVICE

WATERLOO TELE-AUDIO ENR.

539-3636

4950, rue FOSTER

WATERLOO

Francis Fox ne sera pas poursuivi...

TORONTO (PC) — Aux applaudissements de libéraux, néo-démocrates et progressistes-conservateurs, le procureur général Roy McMurtry a annoncé à l'Assemblée législative de l'Ontario, jeudi, qu'il avait décidé de ne porter aucune accusation contre l'ancien solliciteur général Francis Fox.

"Porter une accusation dans cette affaire, a déclaré M. McMurtry, aurait des

conséquences disproportionnées pour une personne honnête, qui a déjà souffert beaucoup des suites de son geste."

M. Fox a démissionné du cabinet fédéral, le 30 janvier dernier, après avoir admis aux Communies qu'il avait signé le nom du mari d'une femme qu'il avait mise enceinte, à son admission à l'hôpital pour un avortement. M. McMurtry a révélé que

le mari de cette femme avait demandé qu'aucune accusation ne soit portée contre l'ex-solliciteur général du Canada.

"Il va sans dire, a souligné le procureur général ontarien, qu'on ne peut pas néglier une telle requête."

M. McMurtry a raconté que la femme s'était rendue seule à l'hôpital et qu'elle avait été admise pour un

avortement thérapeutique. Mais, quelques heures avant l'opération, on lui avait appris que la signature de son mari était requise.

Alarmée, puisque son mari se trouvait à l'extérieur de la ville, elle avait téléphoné à M. Fox, qui s'était présenté à l'hôpital et avait signé le document du nom du mari.

Le procureur général ontarien a précisé que la signature du mari n'était pas décrétee par la loi et que l'avortement aurait probablement eu lieu quand même, sans cette signature, puisqu'il avait été approuvé.

Innocents

M. McMurtry a fait remarquer qu'il aurait fallu impliquer d'innocentes personnes, si on avait porté des accusations contre M. Fox.

"Sous ce seul angle, a-t-il noté, les avantages de ne pas porter une accusation surpassent ceux d'en porter contre d'autres personnes."

Le procureur général a affirmé qu'il n'avait pas pris sa décision en fonction "de la richesse ou de la pauvreté" des personnes impliquées, mais "dans l'intérêt du public et la bonne administration de la justice".

"Dans cette affaire, a-t-il dit, j'ai conclu qu'il n'existe pas plus de raisons de porter une accusation contre M. Fox qu'il y en aurait eu de porter une accusation contre n'importe qui pris dans les mêmes circonstances."

Chantage
M. McMurtry a ajouté que l'enquête avait démontré que la personne qui avait écrit au premier ministre Trudeau pour le mettre au courant de cette affaire n'avait pas agi dans un but de chantage.

Il n'a pas été démontré, de plus, qu'il s'est agi de motifs politiques. "La plainte a été simplement celle d'une personne qui croyait que le premier ministre devait être mis au courant d'une présumée mauvaise action d'un membre de son cabinet."

Cette personne, d'ailleurs, ignorait ce qui allait se passer par la suite et elle ne pensait pas qu'une accusation puisse être portée contre M. Fox.

Doivent-ils accepter l'argent d'Ottawa?

QUEBEC (PC) — Les différents groupes fédéralistes qui s'opposent à la politique de souveraineté du Parti québécois n'ont pas encore décidé s'ils doivent accepter l'argent que leur offre Ottawa.

"Nous ne voulons pas être accusés, a expliqué M. Guy Bouchat, d'être un autre bras du gouvernement fédéral."

M. Bouchat est vice-président de Québec-Canada qui, avec ses 125,000 membres, forme le groupe le plus considérable luttant contre l'indépendance du Québec.

M. Bouchat a admis, cependant, qu'on acceptait volontiers l'imposante documentation mise au service des fédéralistes par Ottawa.

Mais le fondateur du groupe, M. Michel Gratton, ne partage pas les hésitations du vice-président de Québec-Canada.

Député libéral à l'Assemblée nationale, M. Gratton s'est retiré du groupe, mais il croit qu'il vaudrait mieux accepter l'argent du

gouvernement fédéral, "en autant qu'on ne pose pas de conditions". Subventions

Pour M. Alex Paterson, président de Positive Action, la question de l'argent fédéral constitue "un problème que nous devons résoudre".

M. Paterson a expliqué que son groupe avait accepté une subvention fédérale de \$50,000, au début du mois, mais qu'elle était destinée à une étude sur les conditions requises pour encourager les affaires à Montréal.

Le président de PA a cependant fait remarquer que l'argent de la subvention n'avait rien à voir avec les activités du groupe pour l'unité canadienne.

M. Michel Prupas, président de Participation Québec, a reconnu pour sa part qu'on avait reçu une subvention de \$8,500 du gouvernement fédéral, mais que ce groupe de 100 membres n'avait pour but que de faire participer les non-francophones à la société québécoise.

La question du financement fédéral a également été posée à M. Claude Castonguay, président du comité préréférendaire qui tente d'élaborer une stratégie commune pour tous les groupes fédéralistes.

M. Castonguay, qui est un ancien ministre libéral dans le cabinet de M. Robert Bourassa, a refusé de faire tout commentaire, disant simplement qu'on étudiait l'affaire.

Du côté des fonctionnaires fédéraux, c'est le même souci de discrétion.

C'est ainsi que M. Paul Tellier, qui dirige le groupe de recherche du gouvernement fédéral sur l'unité canadienne, déclare:

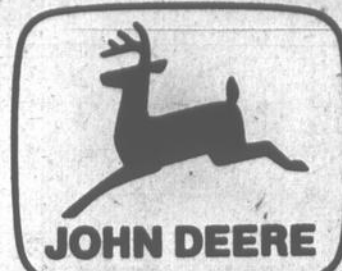
"Nous ne voulons pas lutter contre le séparatisme québécois. Nous sommes là pour aider le gouvernement à promouvoir l'unité canadienne. Il existe une grande différence, car l'une des attitudes est complètement négative tandis que l'autre est positive à 100 pour cent."



Avant de partir n'oubliez pas de donner de votre sang à la 

SUPER VENTE

Liquidation de
MOTONEIGES JOHN DEERE
Neuves et d'occasions



**TOUT DOIT ÊTRE VENDU
AVANT LA FIN DE LA SAISON**

**FINANCEMENT SANS INTERÊT
JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE 1978**

MACHINES NEUVES

Liquifire



2—Liquifire 440 neuf 1978
Rég: \$2,875.00 **SPÉCIAL \$2,195.00**
1—Liquifire 44- neuf 1977 **SPÉCIAL \$1,595.00**
1—Liquifire 340 neuf 1976 **SPÉCIAL \$1,399.00**

Cyclone



1—Cyclone 440 neuf 1976 **SPÉCIAL \$1,249.00**
1—Cyclone 440 neuf 1977 **SPÉCIAL \$1,349.00**
2—Cyclone 340 neuf 1977 **SPÉCIAL \$1,149.00**
1—Cyclone 340 neuf 1978 **SPÉCIAL \$1,399.00**

Spitfire



3—Spitfire 1977 **SPÉCIAL \$1,349.00**
1—JD300 — 1977 **SPÉCIAL \$999.00**
1—JD400 — 1976 **SPÉCIAL \$999.00**
1—JD500 — 1973 **SPÉCIAL \$599.00**

MACHINES D'OCCASIONS

1—Liquifire 340 usagé 1977 \$1,095.00
1—Liquifire 440 usagé 1976 \$1,095.00
1—JD600 usagé 1974 \$395.00
1—JD600 usagé 1974 \$349.00

1—JD500 usagé 1974 \$395.00
1—JDX4 usagé 1973 \$295.00
1—JDX8 usagé 1973 \$449.00

CETTE VENTE EST LIMITÉE AUX QUANTITÉS MENTIONNÉES ET SUR LA BASE PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI À L'UNE OU L'AUTRE DE NOS 3 PLACES D'AFFAIRES

LES ÉQUIPEMENTS LAGUÈ LTÉE

Équipement agricole — Jardin et pelouse — Motoneiges

ST-HYACINTHE
8450 est, Des Cascades
tél: 733-5076/7

FARNHAM
1330 est, Principale
tél: 293-5345

PIKE RIVER
Route 7
Tél: 248-7597



LIBRE SERVICE

LAVE AUTO
CAMIONNETTE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
REMORQUAGE

24 HEURES

GUY ST-GERMAIN

Invite tous ses clients à venir profiter du SPECIAL FIN DE SEMAINE AU 515 PRINCIPALE



GUY ST-GERMAIN

Invite tous ses clients et amis à venir le rencontrer au 515 Principale.

TÉL. 378-9840

SPÉCIAL de FIN de SEMAINE

LAVE-AUTO-CAMIONNETTE

AUTOMATIQUE

Avec PLEIN D'ESSENCE

50c

Offre valide vendredi — samedi — dimanche 24-25-26 février

GRATUIT-GRATUIT-GRATUIT

MAGNIFIQUES CADEAUX ET OUTILS DE QUALITÉ

En échange de coupons
primes avec vos achats de gasoline

GRAND SPÉCIAL

**VOTRE HUILE À MOTEUR
EST-ELLE SALE?**

Cette offre est valable jusqu'au 31 mars

CHANGEMENT D'HUILE

Filter à l'huile Fram, 4 pintes d'huile de 1ère qualité
10 x 30, première qualité B.P.

888

PROFITEZ-EN!

L'Heritage
RESTAURANT ET BAR SALON

Réervations
Tél: (514) 372-4470
1092 Principale, Granby

CETTE SEMAINE
Notre "Chef" Monsieur René vous suggère
Consommé ou Potage du Jour
CARRÉ D'AGNEAU PROVENCAL \$19.75
(pour 2 personnes)
Légumes du jour, pâtisseries
Thé ou café

**LA DIRECTION
DU CLUB DE GOLF
GRANBY ST-PAUL INC.**
est heureuse d'offrir à toute la population de Granby
et la région, son

ÉCOLE DE GOLF
(Gilles Rousseau, Pro.)

Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi — Samedi —
Dimanche
à 7 heures et 9 heures
Coût: \$50.00 comprenant 10 leçons dont 8 intérieur
et 2 extérieur et la méthode audio-visuel.

**VENTE ET LOCATION
Équipement de Golf**
Pour renseignements: Gilles Rousseau

**CLUB DE GOLF
GRANBY ST-PAUL INC.**
1415, Principale, Granby
Tél: 378-9846

Café Terrasse
MERCREDI
21H à 1H A.M.



JEAN GAGNON
Chansonnier

Le journaliste soviétique nie toute participation...

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur Tom Cossitt a essayé en vain, jeudi, d'obliger le solliciteur général Jean-Jacques Blais à expliquer pourquoi le journaliste soviétique Alexander Aleksandrovich Palladin n'avait pas été expulsé du Canada.

M. Cossitt a accusé M. Palladin, qui est toujours correspondant de l'agence soviétique Novosti à Ottawa, d'avoir tenté d'obtenir des documents gouvernementaux de deux adjoints d'un membre du cabinet, en mars 1976.

Selon le député de Leeds, M. Palladin était assisté de MM. G.I. Zolotov, qui est toujours premier secrétaire à l'ambassade soviétique du Canada, et Y.A. Smirnov et Y.A. Usaty, qui ne sont plus au pays.

M. Cossitt a affirmé que ses informations étaient contenues dans un rapport, qui soutient également que M. Palladin est un membre du KGB et qui a circulé dans les milieux gouverne-

mentaux. Absurde. Dans une interview, M. Palladin a qualifié de "tout simplement absurdes" les accusations de M. Cossitt.

"Mais il n'y a rien à dire, a-t-il ajouté, puisque tous les commentaires ont été faits par la Pravda au cours du week-end."

Il faisait allusion à une dépêche de l'agence Tass, qui affirmait que les accusations de M. Cossitt faisaient partie d'une campagne de l'extrême-droite canadienne pour tenter d'empoisonner les relations canado-soviétiques.

M. Cossitt a prétendu, mardi dernier, que le gouvernement libéral était au courant depuis au moins sept ans que la moitié du personnel de l'ambassade soviétique au Canada faisait de l'espionnage.

HÔTEL ADAMSVILLE
COURSE DE MOTO-NEIGE
Dimanche le 26 Février à 2:00 P.M.

Inscription sur les lieux de 10:30 A.M. à 1:30 P.M.
Bienvenue à tous les amateurs de course
Bourse de plus de \$400.00 en argent aux gagnants.
Renseignement: 263-0456



HÔTEL ADAMSVILLE, Qué.

Bourassa dans un jury de thèse de droit

LYON (AFP) — M. Robert Bourassa, ancien premier ministre du Québec, a siégé jeudi dans un jury de thèse de droit à l'Université Lyon-2 sur la Cour suprême du Canada depuis 1946, soutenue par M. Didier Guiffault.

Un professeur de l'Université de Montréal, M. H. Marx, siégeait aussi parmi le jury.

Pour M. Bourassa, le fonctionnement de la Cour suprême est une question fondamentale pour l'avenir du Québec et du Canada. Celle-ci, a-t-il déclaré, est entachée de défauts, de vulnérabilité, mais après examen d'autres cours, on se rend

compte qu'elle fonctionne relativement bien. M. Marx a critiqué pour sa part le système de nomination des juges de la Cour suprême du Canada, uniquement par le pouvoir fédéral, mais il a ajouté que les juges, une fois nommés, étaient totalement indépendants.

A propos du fédéralisme, l'ancien premier ministre a déclaré qu'il peut constituer une certaine protection et qu'il permet de mieux assurer les libertés fondamentales. Il faut, a-t-il ajouté, "actualiser le concept d'indépendance à travers l'amélioration du système existant tout en préservant notre sécurité culturelle".

SOIRÉE MIXTE
Organisée à l'occasion du prochain mariage de
Mademoiselle Paulette Desmarais
et
Monsieur Clermont Bouthlette
SAMEDI 25 février 78 à 8h 30 p.m.
AU PAVILLON DU DÉTOUR
(Chemin de Roxton)
Orchestre LES IMPACTS Billet 2.50

MOTEL BERNARD
EN VEDETTE
CETTE SEMAINE
ANNE CAROLL
STRIPTEASEUSE
SPECTACLE
Jeudi — Vendredi — Samedi
9H30 — 12H30 1H30 a.m.
DANSEUSES TOPLESS
1H p.m. A LA FERMETURE.

OUVERTURE OFFICIELLE
Jeudi le 23 février

ORCHESTRE
"MOUSTACHE"
Musique pop
et western



BAR JACQUES
(anciennement Petit Canot)
renové au complet
297-2574
SOUTH STUKELY
RESTAURANT
Spécialité Fruits de Mer
SALLE DE RÉCEPTION
Réservé maintenant pour vos Shower où
Noces

AUBERGE NID CONDOR
CHEMIN ST-PAUL
Présente cette semaine



NICO
Chanteur —
Guitariste
SPECTACLE
JEUDI
VENDREDI et SAMEDI
10h30 et 12h30 A.M.

DIMANCHE 27 FÉVRIER
5h00 et 10h. P.M.
**INVITATIONS SPÉCIALES
AUX Dames CHATELAINES.**
MERCREDI AU DIMANCHE
OSCAR & VIRGILE
Organiste — Chanteur
MERCREDI 1 MARS
DÉGUSTATION VINS et FROMAGES
INF. 378-6093

EN GRANDE VEDETTE
HUZON GRENIER
AND
THE BOYS
Tous les vendredis et samedis soirs de 9.00 P.M. à
la fermeture
VENEZ FAIRE UN TOUR... VOS AMIS Y SERONT
BAR SALON COSETTE
871, rue Shefford
BROMONT 534-2570

AVIS
IMPORTANT
Club Aramis Granby Inc.
INITIATION
DIMANCHE
LE 26 FÉVRIER 78
INSCRIPTION 6.30 A.M.
BUFFET FROID
DIMANCHE SOIR À 19 HEURES
SOIRÉE DES CANDIDATS
SAMEDI SOIR À 8.30 P.M.
DANSE CONTINUELLE
VENEZ EN GRAND NOMBRE

**HÔTEL BEAUMONT
DE L'ANGE-GARDIEN**
présente
Les 3 prochains dimanches
SEMI-FINALE D'AMATEURS
Dimanche le 12 février
Semi-finale d'amateurs en soirée
Dimanche le 19 février
Drag en après-midi —
Semi-finale amateurs en soirée
Dimanche 26 février
Finale d'amateurs en soirée
\$1,500.00 en bourses
HÔTEL BEAUMONT
Tél: 293-4962
L'Ange-Gardien de Rouville

SPECIAL ST-VALENTIN
Pour le mois de février
Venez renouveler vos gages d'Amour en invitant vos
Valentins et Valentines à partager ce charmant petit souper
d'amoureux. Notre chef Christian Zierfuss vous offre

Entrée: MELON DE MIEL AU JAMBON
ou PORTO
Dessert: CRÊPES SUCHARD
ou PÊCHE FLAMBÉE
A votre choix:
CHATEAUBRIAND BOUQUETIÈRE
ou CARRÉ D'AGNEAU PROVENCAL
\$34.95
le couple

Le tout accompagné d'une bouteille de vin à votre choix.
Nous remettons une ROSE ROUGE à toutes les dames.
Vos hôtes Claire et Claude Lemire
Pour réservation 372-5930
Motel du Lac enr.
255, Denison Est Granby

LES
KATREVENTS
VOUS
RECOIVENT...

POUR LE SPECTACLE DU
5e ANNIVERSAIRE
Samedi soir le 25 février
Mercredi soir le 1er mars
Samedi soir le 4 mars
tous ces spectacles débutent à 20 heures

Billets en vente chez:
Authier et Frère, 261 Principale Granby,
Loisirs de Granby, 140 Dufferin
Pour réservations seulement, téléphonez le jour aux Loisirs
de Granby: **372-6629**
Le soir: **378-2960** M. Patrice Deschamps

"Les Katrevents" vous attendent, c'est un rendez-vous à ne pas manquer



A L'AUDITORIUM DE LA

POLYVALENTE
J.H. LECLERC

musique folklorique

HOTEL ST-PAUL
St-Paul Abbotsford

JEUDI AU DIMANCHE

ORCHESTRE

FATHER
JOHN

Amos reçoit les athlètes des Jeux d'hiver du Québec

La région sera représentée dans les 14 disciplines

AMOS (BB) — 124 athlètes... 26 accompagnateurs et 10 personnes à la Mission, pour un grand total de 160 personnes. Telle est la petite armée déterminée qui représentera notre région, Richelieu-Yamaska, aux Jeux d'hiver du Québec qui démarrent vendredi à Amos, en Abitibi.

Richelieu-Yamaska sera représentée dans les 14 disciplines au programme. Les Jeux, tenus pour la seconde fois dans le Nord-Ouest du Québec, commenceront par les cérémonies d'ouverture vendredi et se termineront avec les dernières finales et la cérémonie de clôture, le dimanche 5 mars.

Les deux premiers blocs des compétitions comprendront cinq disciplines, et le troisième, quatre sports. Les Jeux commenceront avec le basketball, le curling, la gymnastique, l'haltérophilie et le patinage de vitesse. Suivront, dans le second bloc, le badminton, le ballon sur glace, la lutte, le ski alpin et le tennis sur table. Enfin, le troisième et dernier bloc des compétitions renfermera le hand-ball, le patinage artistique, le ski de fond et le volley-ball.

Des 124 athlètes qui représenteront notre région, 32 sont de Granby, 16 de St-Pie de Bagot, 12 de Sutton, quatre de Farnham, Brome et Cowansville. Enfin, on en dénote 50 venant des autres municipalités de Richelieu-Yamaska, plus un d'Acton Vale et de St-Césaire. On sait que la région s'étend de Sorel à Mansonville.

La Mission

La Mission Richelieu-Yamaska est sous la respon-

sabilité de Mario Chamberland de St-Hyacinthe. Son adjoint sera Pierre Fortier, également de St-Hyacinthe.

On y retrouve aussi Hubert Laferrière à l'information, Pierrette Laferrière au secrétariat, Jean Bilodeau en charge de l'hébergement, aidé de Diane Gosselin, Madeleine Fréchette, Richard Phaneuf et Sylvie Petit et enfin, Claude Leduc à la technique.

Basket-ball

C'est une équipe de Granby qui nous représentera en basket-ball. Il s'agit d'un club de garçons, catégorie benjamin. Il est composé de Luc Bernier, Jocelyn Legault, René Huppe, John Van Doorn, Jean L'Heureux, François Lacoste, Charles Normandeau, Michel Fafard, Pierre Gagné et Stéphane Tétreault. Les accompagnateurs sont Pierre Labbé et Alain Forand.

Curling

L'équipe de curling sera formée de garçons et filles nés en 1960 et après. On compte des représentants de Sutton, Brome ouest et Cowansville. Les accompagnateurs Kay Royca et Ronald Tilkingston dirigeront Steve Soles, Rick Crittenden et Tammy Hadlock de Brome ouest, Mike Schnutgen, Scott Davidson, Julianne Royca et Catherine Horn de Sutton et Brenda Ladd de Cowansville.

Gymnastique

L'équipe de gymnastique compte des représentants et représentantes de plusieurs villes de la région. Dirigées par Jean-Pierre Guébin et Albert Bouvier, les gymnastes sont Isabelle Plante, Pas-

cale Comeau et Julie Saurett de Granby; Guylaine St-Louis, Annie St-Louis et Josée Perras de Waterloo; Michael Marz de Otterburn Park; André Knox de McMasterville; Mario Hébert de St-Hyacinthe et Stephen Ossowski de Bringham.

Haltérophilie

On doute bien que les gars de l'haltérophilie viennent du même bout et sont des élèves de Normand Ménard. Toutefois, l'accompagnateur cette



année sera Michel Pietrapuca, un véritable recordman, qui nous a fait vivre de beaux moments.

Son équipe sera composée de Yvan Touchette de St-Liboire, Denis Jussier de Ste-Hélène, Daniel Chagnon de St-Thomas, Yves Longchamps et Pierre Benoit de St-Dominique et André Labrecque de Ste-Rosalie.

Patinage de vitesse

A deux exceptions près, tous les patineurs de vitesse sont de St-Jean Baptiste. On compte Pierre Deforme d'Acton Vale et Nadine Delagrave de St-Pierre de Sorel.

Les autres sont Michel Robert, Caroline Bouliane, Yves Fiset, Chantal Dubé, Michel Dubé, tous de St-Jean

Baptiste. Les accompagnateurs sont Joachim et Jeanne Dubé de St-Jean Baptiste.

Badminton

Alain Ruel et Josée Couture de Granby accompagneront l'équipe de badminton qui sera formée de Lise Barré de St-Césaire, Christian Pollender de Granby, Claude Gadbois de St-Hyacinthe, Guy Blanchet, Jocelyne Charbonneau et Louise Beausoleil de St-Hilaire.

Robbie Sherrick de Clarendville, ainsi que Cliff Watson et James Gauthier de Kowloon, Dennis Knowlton, Dennis Walker de Cowansville et Jeff Young de Mansonville.

Ski alpin

On doute bien que la région de Sutton est fort bien représentée sur l'équipe de ski alpin. Les accompagnateurs seront Jean et Marcelle Santerre. De Sutton on y trouve Pierre Dufour, Bobby Handfield, Daniel Villeneuve, Guylaine Cholette, Nathalie Kelly et Patricia Kelly. On compte aussi Jean St-Pierre de Granby et Marie-Josée Snyder de Dunham.

Tennis de table

Céline Leblanc et Ghyslain Simard de Granby seront responsables du tennis sur table. Les élus sont Mylène Lanouette, Michèle Leblanc de Granby, Denis Robert et Marthe Plante de St-Jean Baptiste, Daniel Boileau de Beollet et André St-Amant de St-Hyacinthe.

Handball

L'E.P.J.C. de L.H. Leclerc représentera Richelieu-Yamaska en handball. Catherine Gosselin et Luc Senay seront les dirigeants. Le club est formé de Brigitte Fontaine, France Archambault, Johanne Boutin, Chantal Brien, Lyne Chabot, Diane Itri, Carole Leblanc, Lynda Parent, Andrée Poisson, Lynda Racicot, Lyne Racicot et Dominique Vaudry.

Patinage artistique

Dirigée par François Dai-

gle et Jocelyne Roy de Granby, notre équipe de patinage artistique sera composée de Isabelle Leduc, Patricia Harbec et Jean Hébert de Farnham; Liat Nicoll de St-Hilaire; Annie Lemaire de Brome, Anne-Marie Loiseleur, Rémi Gauvin et Nancy Letendre de St-Hyacinthe, Ghyslain Allard et Dominique Daigle de Granby.

Ski de fond

Plusieurs villes sont représentées sur la formation des skieurs de fond de Richelieu-Yamaska. Gaston Lavoie et Diane Lavoie de Granby les accompagneront.

Notons Guy Lussier et Sylvain Roy de Granby, Denis Bourgeois de Ste-Rosalie, Marie-Claude Petit de St-Pie, Denis Sauvageau de Sorel, Diane Lafortune de St-Hyacinthe et Andrée Brault de Cowansville.

Volleyball

Enfin, c'est une équipe de Tracy-Sorel qui nous représentera dans cette discipline. Il s'agira du Polypus de Sorel, dirigée par Martine Joly et Daniel Tellier.

L'équipe est formée de Nicole Blanchette, Brigitte Brousseau, Claire Gagnon, Lucie Lagacé, Julie Lefevre, Louise Piché, Chantal Salvail, Martine Simard, Louise Lafontaine et Nathalie Doucet.

Il est important de rappeler que tous ces jeunes athlètes ont obtenu le droit de participer aux finales provinciales d'Amos, suite à leurs performances lors des finales régionales, tenues à Granby il y a maintenant deux semaines.



On est prêt à Amos. Depuis des mois qu'on en parle et qu'on se prépare. Rien n'a été négligé; la polyvalente La Forêt est la Centrale des Jeux. On y retrouve tout le bureau administratif, ainsi que la salle des journalistes de Radio-Canada et de Radio-Québec, en plus d'une grande salle réservée pour le service des communications internes. Une organisation fantastique est en place.

L'armée de Valcartier est aussi en place. Elle verra au bon fonctionnement de tout ce qui s'y déroulera. Ils sont gentils ces gars-là, mais la carte officielle est nécessaire et, c'est normal.

Les scieries d'Amos et des environs se sont regroupées et ont offert au comité organisateur des Jeux du Québec à Amos tout le bois nécessaire à la construction d'estrades, de podiums et de kiosques en vue de la présentation de la manifestation provinciale. Ces compagnies ont donné de 16,000 pieds de bois, d'une valeur de \$4,000 et de 150 feuilles de contre-plaqué évaluées à \$3,000. Une aide fort appréciée.

Le Bataillard... tel est le journal officiel des Jeux. Le premier numéro a été publié mardi. On produira 12 numéros de huit pages chacun, tiré à 5,000 exemplaires par jour. Il est distribué gratuitement. La collaboration de la Banque Canadienne Nationale est à souligner. D'ailleurs, la BCN habilite tous les athlètes, les accompagnateurs et les gens des Missions.

Trois firmes de transport par autobus d'Amos ont accepté de mettre des véhicules à la disposition des 3,000 participants des Jeux. Il y a le passage d'un autobus à toutes les 10 minutes sur les sites importants. A souligner que cela représente une dépense "sauvée" de plus de \$5,000.

Trois personnes jouent le rôle de Bibi... mais il y a un seul costume. Ce costume a été fait de la main d'une dizaine de femmes qui ont mis plus d'un mois à le confectionner. C'est un chef-d'œuvre artistique et artisanal.

La Loto-Québec est aussi sur place pour aider financièrement les Jeux d'Amos. Les billets s'écoulent rapidement, au dire des responsables.

La cathédrale d'Amos, c'est quelque chose à voir. On y prépare une messe spéciale pour le 4 mars prochain. Cette cathédrale ressemble, en petit, au Vatican. C'est à voir.

Les gens de la Mission Richelieu-Yamaska ont adopté la Brasserie à Luc pour manger et se reposer. Elle est située à quelque 2,000 pieds de la Centrale. La Brasserie à Luc ne vous dirait rien si on ne vous disait pas que son propriétaire est Luc Thibodeau, un Granbyen pure laine, établi à Amos depuis une quinzaine d'années. Luc est le fils de M. Ernest Thibodeau, un des fondateurs de La Voix de l'Est, et le frère de Paul et Lucien, qu'on connaît bien.

le français,
je le parle par



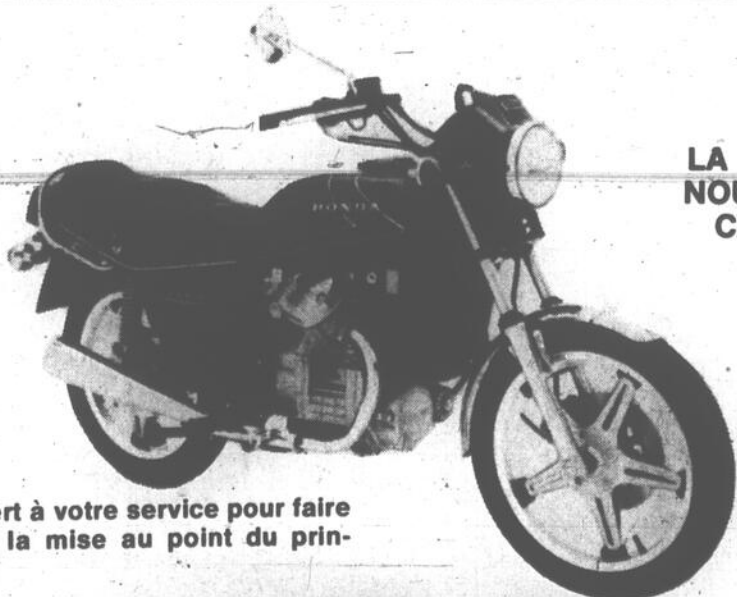
HONDA

mène partout.

Porte ouverte sur
les "motos et boucles"
Honda



Notre porte vous est ouverte sur les "motos et boucles" Honda, du 27 FÉVRIER AU 4 MARS! Vous regardez les motos de l'avenir, nos modèles 1978, et emportez une boucle de ceinture métallique type bronze Honda pour 99 cents seulement! Venez nous rendre visite avant l'arrivée de l'été, et emportez une superbe boucle Honda pour moins d'un dollar — grâce à notre porte ouverte sur les "motos et boucles" Honda!



LA TOUTE NOUVELLE CX 500

Mécanicien expert à votre service pour faire dès maintenant la mise au point du printemps.

POIRIER SPORT
Qualité - Vente - Service
GRANBY
372-3466

192 DENISON EST, GRANBY
OUVERT 6 JOURS PAR SEMAINE (sauf le dimanche)



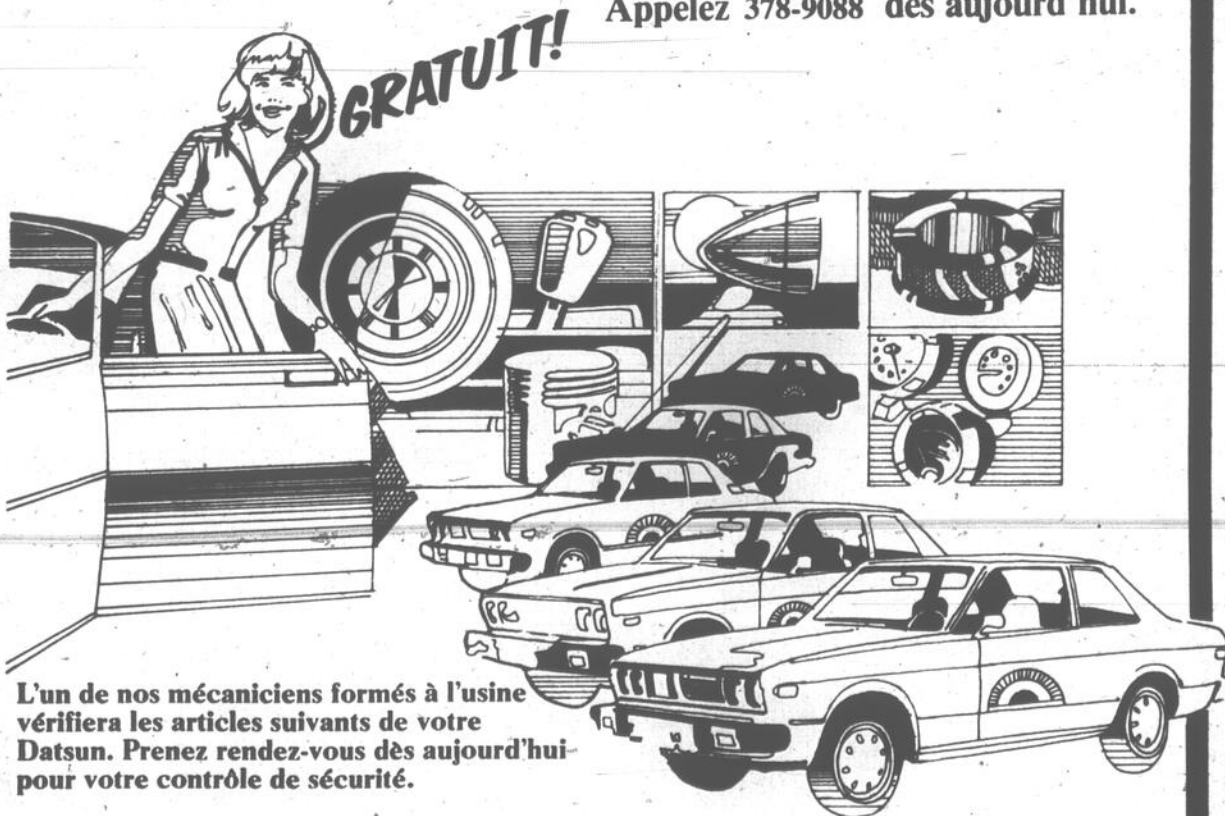
LA SEMAINE DE LA
SÉCURITÉ 1978
du 27 février au 3 mars



Ramenez votre Datsun chez **GRANBY DATSUN** pour un contrôle de sécurité GRATUIT au cours de la Semaine de Sécurité 78 en vigueur du 27 février au 3 mars.

Prenez rendez-vous pour VOTRE contrôle de sécurité gratuit.

Appelez 378-9088 dès aujourd'hui.



L'un de nos mécaniciens formés à l'usine vérifiera les articles suivants de votre Datsun. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour votre contrôle de sécurité.

LISTE DE CONTRÔLES DE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Etat des freins | ☒ Essuie-glaces | ☒ Batterie & câbles |
| ☒ Liquide à freins | ☒ Lave-glace | ☒ Eclairage & circuits électriques |
| ☒ Timonerie de direction | ☒ Dégivreur | ☒ Courroies de commande |
| ☒ Suspension avant | ☒ Chauffage | ☒ Huile moteur |
| ☒ Suspension arrière | ☒ Klaxon | ☒ Liquide à transmission |
| ☒ Amortisseurs | ☒ Avertisseurs | ☒ Points de graissage |
| ☒ Embrayage | ☒ Système d'échappement | ☒ Radiateur & bouchon |
| ☒ Joints universels | ☒ Pneus & roue de secours | ☒ Boyaux de radiateur |
| ☒ Serrures de portières | ☒ Rétroviseurs | ☒ Crans d'arrêt du coffre & capot |

Rappelez-vous que c'est GRATUIT! Aucune obligation. Si vous avez besoin d'un réglage ou de pièces, nous vous en aviserons. C'est plein de bon sens... de conduire une voiture sûre.



GRANBY DATSUN INC.
433 Principale



378-9088

280 Z - 8210 - F10 - SPORTTRUCK - 200 SX - 510

L'endroit où c'est plein de bon sens

Contre Shawinigan Dernière seconde coûteuse aux Inouk

GRANBY (PC) — Les Inouk du basket-ball sont venues à un cheveu de causer toute une surprise hier soir au collège local, à leur dernière rencontre de la saison, devant les Electriks de Shawinigan. Elles ont en effet très bien joué, mais ont dû s'incliner à la toute dernière seconde match sur un panier d'une quinzaine de pieds... le compte final: 40 à 39 pour les visiteuses.

Les Inouk clôturèrent donc cette saison avec un bilan de une victoire et quatorze revers. Elles avaient remporté leur seul gain au début de décembre dernier, 58 à 54 devant les Voltigeurs de Drummondville, au collège de la rue St-Jacques.

Hier soir, la meilleure altaquant des visiteuses a été Sylvie Turner. Elle a obtenu huit points.

Mario Carr a dirigé l'offensive des Inouk avec 17 points. Bernadette Comeau a aussi très bien joué et a enregistré 10 points alors que Dominique Tremblay en réussissait six et Johanne Coiteux, quatre.

Au moment de mettre sous presse, aucune nouvelle n'était parvenue à nos bureaux en ce qui a trait à la rencontre des Inouk du hand-ball qui évoluaient hier soir à Drummondville.

Lafleur: 4 passes Shutt: quatre buts

MONTREAL — Steve Shutt y est allé d'une performance de quatre buts et Guy Lafleur a récolté quatre passes pour talonner le premier marqueur de la Nationale, Bryan Trottier, par un point, hier soir, et le Tricolore a remporté une victoire facile de 5 à 1 sur les Barons de Cleveland au Forum de Montréal.

Pour Shutt, il s'agissait de ses 32e, 33e, 34e, et 35e filet de la saison. Quant au Tricolore, il en était alors à une 28ième rencontre sans revers d'affiliée.

L'autre filet du Tricolore a été l'oeuvre de Mario Tremblay, son huitième de la saison. La réplique est venue de Marc Fidler. Gilles Meloche a sauvé la face des Barons en réussissant plusieurs bons arrêts.

Une cérémonie d'ouverture grandiose aux Jeux d'Amos

AMOS — La sixième manifestation provinciale d'hiver des Jeux du Québec s'ouvre ce soir dans la ville d'Amos, en Abitibi. Une grandiose cérémonie est prévue à l'aréna de l'endroit.

A cette occasion, le service du protocole des Jeux promet un spectacle grandiose aux quelques 2,000 personnes qui pourront prendre place dans l'aréna.

Selon François Godbout, les responsables, cette cérémonie spéciale compte deux parties distinctes. "La première contient le discours prononcé par le président du comité organisateur des Jeux, à Amos, M. Ben Gispard suivi de ceux du président de la Société des Jeux, M. Jean-Paul Rousseau et du

ministre déléguée à la Jeunesse, au loisir et aux Sports, Claude Charron.

Suivront l'entrée du drapeau-trophée, l'entrée du drapeau-français et l'entrée de la flamme des Jeux du Québec. A souligner que la flamme sera portée par le jeune René Dostie d'Amos. Ce dernier se distingue en patinage artistique et on lui prédit une médaille d'or.

Par la suite, M. Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke, la ville-hôte des derniers Jeux d'été, remettra le drapeau-français, symbole de la continuité des Jeux du Québec, à M. Jean-Paul Rousseau. Ce dernier le présentera à M. Laurier St-Laurent, premier citoyen de la ville-hôte.

La deuxième moitié de la cérémonie consiste en un spectacle auquel participent une centaine d'artistes, dont des chansonniers et des danseurs.

Dès 19 heures 30, les invités et les gens de la presse prendront place dans l'aréna, suivis des bénévoles, de 20 heures à 20 heures 10.

De 20 heures 10 à 20 heures 20, les portes seront grandes ouvertes au grand public pour compléter l'assistance.

Le maître des cérémonies sera Jacques Hudon, un ancien Arossols résidant maintenant à Québec.

Au sujet de la flamme, mentionnons que 50 policiers des différents corps policiers

de la région parcourront le trajet Rouyn-Amos (42 milles), au pas de course, en 12 heures, durant la journée pour l'apporter et la remettre au jeune René Dostie. Ce dernier s'en servira alors pour allumer la vasque qui brûlera en permanence au cours des 10 jours de la manifestation.

Inutile de dire que l'aréna d'Amos ne suffira pas à accueillir tous les citoyens et les visiteurs qui voudront assister à cette cérémonie d'ouverture.

A souligner qu'aucune compétition n'est prévue pour vendredi. Le tout commencera samedi. Le premier bloc se terminera lundi.

Au tournoi midget d'Acton Vale

En route vers les finales...

ACTON VALE — Le tournoi midget d'Acton Vale s'est poursuivi hier soir avec la présentation de quelques autres rencontres. Dans la classe "B", Tracy a battu St-Vital au compte de 5 à 0; dans le "A", Cowansville a eu raison de Louiseville 3 à 2 et Longueuil a vaincu les lions d'Acton Vale 2 à 1; dans le "AA", Laval-Sud a eu le meilleur sur CSL par 6 à 0 et

le match entre les Vics de Granby et Lachute n'était pas commencé au moment de mettre sous presse. Les finales seront jouées dimanche.

Aujourd'hui, le tournoi se continue dès 8 heures 30. A ce moment, il y aura la rencontre du "B" entre Val Cartier et Sherbrooke. Suivront ces rencontres: à 9 heures 45, classes "A", Verdun contre

Montmagny; à 11 heures, classe "A", Sherbrooke contre Gatineau; à 12 heures 15, classe "A", Montréal-Nord contre Windsor; à 13 heures 30, dans le "B", le perdant de la rencontre 46 contre Acton Vale; à 14 heures 45, le gagnant du match 46 contre St-Jérôme; à 16 heures, le perdant de la rencontre 48 fera face au perdant de la rencontre 47; à 17 heures

15, dans le "A", les gagnants des joutes 47 et 48 se feront face; à 18 heures 30, dans le "B", Rock Forest affrontera le Vincelette Transport; à 19 heures 45, dans le "AA", Monteuil jouera contre le Québec Limoilou et finalement, à 21 heures, dans le "AA", Anjou rencontrera Grand-Mère.

Cowansville et Sorel ... une nulle

COWANSVILLE — Une joute très importante opposait hier soir, les Voyageurs de Cowansville aux Survivants de Sorel, au Centre culturel de Cowansville.

Les deux équipes n'ont pu déterminer de vainqueur, le match se terminant sur une note nulle de 2 à 2.

Avec cette rencontre, Sorel a gardé son avance de trois points sur Cowansville, en sixième place de la Ligue Richelieu.

Sorel avait pris une avance de 1 à 0 au début de la troisième période mais les hommes de Bizou Bédard sont revenus plus forts que jamais pour finalement annuler la rencontre.

Vu l'heure de tombée du journal, il nous a cependant été dans l'impossibilité de connaître l'identité des pointeurs. Le sommaire sera cependant publié, comme d'habitude, dans l'édition de demain.



par la rédaction sportive

Les Vics juniors de Granby terminent leur première saison dans la ligue Richelieu, en fin de semaine. Un programme double contre les Cougars de Châteauguay; ce soir à ce dernier endroit et dimanche soir à Granby... dernière partie de la saison.

L'Association régionale de balle-molle Richelieu-Yamaska nous informe que le nouvel arbitre en chef est Roland McSween de St-Hyacinthe. Ce dernier succède à Stéphane Houle qui s'est expatrié à Vancouver. McSween s'occupera de la balle-molle et de la balle-lente au niveau ligue; tournois et autres. Pour le rejoindre, il suffit de signaler 773-2783 à St-Hyacinthe, ou écrire à 6480 rue Mercure.

Mario Talbot, président des Vics juniors de Granby, nous a laissé savoir que les super sportifs au profil de l'équipe aura lieu le 29 avril prochain. Il espère bien mettre la main sur un conférencier de marque.

Notre correspondant de Miami nous a informé cette semaine que Alain Forget avait démissionné ses amis Claude et Lorenzo dans un restaurant McDonald... Est-ce possible.

Toujours selon notre correspondant, Claude et Lorenzo n'ont pas été assez "niaiseux", eux, pour payer un hot dog \$1.95. Sacré Alain, il n'en fait jamais d'autres.

On nous rapporte que c'était la fête de Val Girard de Action-Santé la semaine dernière. Pour éviter la bascule, Val sautait partout... s'accrochait à tout ce qu'il pouvait atteindre. Il a même failli plonger tout habillé dans la piscine. On se serait même cru au Zoo, par moment, tellement ses exploits de coureur et de sauteur ressemblaient à certains animaux connus.

L'artiste Réal Desjardins était en vedette la semaine dernière, suite à la page publiée dans notre journal, sur ses talents. On dit même qu'il avait la main enflée à la fin de la journée, tellement on l'a félicité, lui qui est humble de nature.

On dit que Estelle Lemonde a trouvé une broue pas ordinaire lorsqu'elle a pris son bain sans récemment. Au dire de Ti-Pit... c'était drôle.

Lévis Bolduc avait déjà juré que jamais il ne ferait du ménage, ne laverait de la vaisselle ou épousseterait dans la maison. Et pourtant, c'est ce qu'il fait depuis que Hélène se remet de son intervention chirurgicale. Il ne faut jamais jurer pour rien.

Gilles "Bizou" Bédard devrait s'acheter une nouvelle montre. Celle qu'il possède ne tient plus le temps et sa fille commence à en avoir assez d'arriver en retard à son folklore; retard de deux heures s'il vous plaît.

Henri et Reine LaJeunesse sont de retour de vacances dans le Sud. Ils ont rajouté de quelques années.

Si les cols bleus de Granby font la grève, les glaces du Palais des Sports seraient enlevées dès cette fin de semaine.

Stéphane Gauvin, ce brillant nouvelliste de radio CHEF est un de ces adeptes du ski de fond comme on en voit rarement. Il a déjà patrouillé la majeure partie des sentiers de la région. Il se promet d'ailleurs de recommencer l'an prochain... mais en skis cette fois.

L'Association de Granby des hommes en bleu, mieux connus sous le nom d'arbitres, est désormais connu en ce qui a trait à la balle-molle. Henri Leclerc a été élu président et les équipes intéressées à obtenir de plus amples renseignements pourront le contacter au numéro de téléphone 372-0540.

Ce n'est vraiment pas une saison de tout repos qu'on fait vivre les Inouk du basket-ball à leur instructeur Gilles Roy. Une chance que ce bonhomme n'est pas un "lâcheux".

L'Oeil, vous aurez reconnu à son pseudonyme Jeannot Petit, se promène dans une auto de l'avenir depuis quelque temps. C'est peut-être pour être à l'heure à ses rendez-vous. Qui sait...

5^{ème} ANNIVERSAIRE

SI VOUS PROJETEZ L'ACHAT
DE MEUBLES OU D'APPAREILS
MÉNAGERS VOUS AUREZ
AVANTAGE A VENIR PROFITER
DES SPÉCIAUX DE NOTRE
GRANDE VENTE
5^{ème} ANNIVERSAIRE

N'achetez pas vos meubles avant de
venir comparer ce que nous pouvons vous
offrir... et juger de nos bas prix.

GRANDES RÉDUCTIONS
SUR TOUT LE STOCK
EN MAGASIN



FUTURS MARIÉS

Voyez notre vaste choix de meubles de
style moderne, colonial, contempo-
rain, etc

GRAND CHOIX
d'appareils ménagers
de marques
réputées telles;

WHITE-WESTINGHOUSE,
ADMIRAL, GURNEY, OF-
FERTS À DES BAS PRIX EN-
CORE JAMAIS VUS... TOUT
ÇA, POUR VOUS, À L'OCCA-
SION DE NOTRE VENTE 5^{ème}
ANNIVERSAIRE.

A vous d'en
profiter!

Goddard & Daigneault
Inc.

Meubles - Fourniture

Roland Goddard, propriétaire

1204, Principale Granby Chemin St-Paul

le français,
je le parle par



Fin de semaine
PLEIN AIR

25 et 26
février 1978

présentée par:

1450
chef
RADIO - GRANBY

SAMEDI, LE 25 FÉVRIER 1978

Mont-Shefford (route 112)

Ski de fond
Ski Alpin
Ski de soirée (exceptionnellement)
Courses à obstacles (Funny Races) à 3h00 p.m.
Souper Canadien
Projection de films
Tirage de prix de présence
Danse - Disco-Mobile du Chef 1450

Théâtre Palace à 2h30 p.m.

Cinéma pour enfants - Entrée gratuite

Centre d'Achat Frontenac de 7h00 p.m. à 11h00 p.m.

Danse dans le stationnement
Disco-Mobile du Chef 1450 - Pierre Racine (S.P.R.)



Labatt

N'oubliez pas
PLUSIEURS
PRIX
DE PRÉSENCE
A CHAQUE JOUR
BONNE
FIN DE
SEMAINE
A TOUS!

DIMANCHE, LE 26 FÉVRIER 1978

Mont-Shefford (route 112)

Enregistrements pour courses parallèles à 9h30 a.m.
Courses aux trécons en ski de fond à 12h00 p.m.
Courses parallèles à 2h00 p.m. (2ième manche)
Remise des prix aux gagnants vers 4h00 p.m.

Club de Golf Granby St-Paul (route 112)

Journées sportive familiale (gratuit pour tous)
Ragbys, ski de fond, glissade, balades en traineaux,
motoneige, etc.
Dîner aux lèves au lard - Beausé à 12h00 p.m.
\$ 1.00 par personne
Animation folklorique
Plusieurs prix de présence

L'Eglise (80 rue Albert, Granby) à 8h00 p.m.

Boîte à chansons (entrée libre)
Chansonniers et animation folklorique

Relais féminin quatre fois cinq kilomètres

Les Finlandaises prennent la relève

LAHTI, Finlande (PC) — La Finlande a remporté le titre mondial du relais féminin quatre fois cinq kilomètres des championnats du monde de ski nordique, mettant fin à

une longue domination des Soviétiques.

Les Finlandaises ont triomphé en une heure 13 minutes 25 secondes 08, ne prenant l'avantage que dans le dernier relais grâce à Helena Takalo, la doyenne de l'équipe avec ses 30 ans. Les Allemandes de l'Est ont enlevé la médaille d'argent en prenant la deuxième place en une heure 13 minutes 29 secondes 74 et les Soviétiques ont dû se contenter de la médaille de bronze à la suite de leur troisième place en une heure 13 minutes 39 secondes.

L'équipe canadienne, composée de Shirley Firth, Esther Miller, Céline Giguère et Joan Groothuysen, a terminé au neuvième et dernier rang en une heure 20 minutes 18 secondes 23.

Les Canadiennes ont terminé immédiatement derrière les Américaines qui ont fini en une heure 19 minutes 19 secondes 61.

Heinz Neiderhause, directeur technique de l'équipe canadienne, de ski nordique, a dit que ces résultats ne l'avaient pas surpris, car le Canada était encore loin du niveau atteint par les Soviétiques, les Allemands de l'Est ou les représentants des pays nordiques.

Il a expliqué que les équipes nationales de ces pays étaient choisies parmi des centaines de candidats alors que le réservoir canadien de skieurs de classe internationale était des plus réduits.

Entraînement sauts

Lors de la seconde journée d'entraînement en vue des championnats du monde des sauts à ski au tremplin de 90 mètres, les Allemands de l'Est se sont encore montrés les meilleurs.

Henry Glass a dominé le lot avec des sauts de 102.50 mètres, 105.50 mètres et 113.50 mètres, le plus long de la journée.

Mathias Buse, le champion mondial au tremplin de 70 mètres, a réalisé une série de 104 mètres, 108 mètres et 109 mètres.

Jari Puikkonsen a été le meilleur des Finlandais avec 110.50 mètres; Valery Savin, le meilleur des Soviétiques avec 105.50 mètres et Robert Moosning, le meilleur des Suisses avec 106 mètres.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES

Section James Norris

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	58	42	7	9	257	133	93
Los Angeles	59	23	24	12	177	169	58
Pittsburgh	58	20	23	15	190	220	65
Détroit	57	23	26	8	179	193	54
Washington	60	11	38	11	132	232	33

Section Charles-Adams

Boston	57	37	13	7	226	142	81
Buffalo	59	34	12	13	212	149	81
Toronto	57	31	16	10	200	160	72
Cleveland	61	19	35	7	171	237	45

CONFÉRENCE CLARENCE-CAMPBELL

Section Lester Patrick

Islanders	59	36	12	11	248	148	83
Philadelphie	58	33	15	10	221	148	76
Atlanta	60	32	22	16	186	196	60
Rangers	60	20	29	11	198	208	51

Section Conn-Smythe

Chicago	59	24	19	16	163	148	64
Vancouver	59	15	31	13	174	236	43
Colorado	58	12	31	15	181	324	39
Minnesota	57	14	37	6	149	228	34
St. Louis	68	12	38	8	133	226	32

Jeu de

Cleveland 1 Montréal 5

Chicago 2 Rangers 6

Philadelphie 0 Buffalo 4

Washington 1 Détroit 4

Vendredi

Minnesota au Colorado

ASSOCIATION MONDIALE

	M	G	P	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	58	38	18	2	284	181	78
N.-Angleterre	57	33	20	4	238	188	70
Edmonton	57	30	25	2	225	205	62
Houston	56	29	24	3	204	201	61
Québec	57	26	29	2	244	259	54
Cincinnati	59	24	32	3	214	247	51
Birmingham	58	24	32	2	193	233	50
Indianapolis	56	17	35	4	177	237	38

Jeu de

Québec à Birmingham

Vendredi

Houston à Edmonton

N.-Angleterre à Winnipeg

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section LeBel

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	61	38	17	6	338	217	82
Montréal	59	33	20	6	308	270	72
Laval	60	30	22	8	371	300	68
Verdun	62	29	27	6	339	288	64
Hull	60	28	28	4	302	329	60

Section Dillo

Trois-Rivières	61	41	15	5	228	212	87
Sherbrooke	62	35	23	4	406	334	74
Québec	60	22	32	6	269	289	50
Chicoutimi	62	16	36	10	291	378	42
Shawinigan	61	3	55	3	220	560	9

Jeu de

Laval 5 Cornwall 6

Chicoutimi 6 Hull 11

Vendredi

Chicoutimi à Montréal

Trois-Rivières à Québec

Cornwall à Shawinigan

Laval à Sherbrooke

LIGUE RICHELIEU

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Drummondville	46	39	4	3	334	164	81
Beloil	46	33	9	4	368	166	70
Longueuil	45	30	13	2	283	174	62
St-Jean	46	28	16	2	337	254	58
Valleyfield	47	25	14	8	288	260	58
Sorel	46	25	15	6	265	191	56
Cowansville	45	23	16	7	272	206	53
St-Hyacinthe	46	18	24	4	273	266	40
St-Lambert	46	18	25	3	242	293	39
Granby	46	15	28	3	215	323	33
Châteauguay	46	9	32	5	245	320	23
Laprairie	46	10	32	2	206	356	22
Chambly	41	1	45	1	143	500	3

Jeu de

St-Lambert 8 Beloil 8

Chambly 2 Valleyfield 5

Sorel 2 Cowansville 2

Vendredi

Granby à Châteauguay

Cowansville à Laprairie

Longueuil à St-Jean

St-Hyacinthe à Drummondville



La Compagnie d'automobile Canadian Motor Sales, par son vice-président, M. Hector Dupuis, annonce la nomination de M. ANDRÉ BEAUREGARD, président de Estrie Toyota de Granby, au poste de directeur du Conseil Consultatif des concessionnaires Toyota de la province de Québec. Cette nomination fait suite à l'excellent service après vente donné à leurs clients, ainsi que du succès de vente obtenu en 1977. Ce conseil se penche sur les études de marché, publicités, modèles à venir et les relations entre fabricant, concessionnaires et consommateurs.

(Annonce)

maires... sommaires... sommaires... sommaires...

MERCREDI

ISLANDERS 3 ATLANTA 3

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Islanders: Potvin, 22 (Merrick, Harris) 8:29
2. Atlanta: Vail 14 (Comeau, Zeharko) 9:10
Pénalités — Clément 2:53, Kaszycki 3:35, Fox 8:15, Potvin, MacMillan 15:26, Marshall, Platt 17:12

DEUXIÈME PÉRIODE

3. Atlanta: Lysiak 17 (Clément, Houston) 6:09
4. Islanders: Bossy 43 (Potvin, Harris) 11:49
Pénalité — Houston 9:55

TROISIÈME PÉRIODE

5. Islanders: Bossy 44 (Gillies) 3:09
6. Atlanta: Chouinard 18 (MacMillan) 13:51
Pénalités — Howatt, Platt 6:18

TIRS AUX BUTS:

Islanders 7 8 10-25
Atlanta 7 7 9-23
Gardiens — Resch, Islanders: Bouchard, Atlanta.
A. — 11,106.

MINNESOTA 4 LOS ANGELES 1

PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but.

DEUXIÈME PÉRIODE

1. Minnesota: Beverley 6 (Roberts, Youngblood) 0:28
2. Los Angeles: Dionne 23 (Apps) 6:28
Pénalités — Williams, Butters (majeures) 16:40

TROISIÈME PÉRIODE

3. Minnesota: Braser 15 (Andersson, Bryan Macwell) 5:13
4. Minnesota: Young 12 (Engels, Talafous) 7:07
5. Minnesota: Youngblood 5 (Hogboom, Roberts) 11:39
Pénalité — Hutchison 17:42

TIRS AUX BUTS:

Los Angeles 10 10 6-25
Minnesota 7 8 20-35
Gardiens — Vachon, Los Angeles; Harrison, Minnesota.
A. — 9,049.

BOSTON 6 VANCOUVER 4

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Boston: McNab 27 (Middleton) 5:55
2. Boston: Park 12 11:43
3. Vancouver: Sedlbauer 15 (Levor, Vorverquert) 15:08
4. Boston: Milbury 7 (Patelle, O'Reilly) 16:30
Pénalité — Desk 3:17

DEUXIÈME PÉRIODE

5. Vancouver: Martin 11 (Bligh, Kalton) 12:13
Pénalités — Alexander 1:39, Martin 9:20, Cashman 10:55

TROISIÈME PÉRIODE

6. Boston: Cashman 13 (Jonathan, Patelle) 3:45
7. Vancouver: Bligh 17 (Walton, Martin) 8:03
8. Boston: McNab 28 (Milbury) 10:50
9. Boston: Sheppard 12 12:43
10. Vancouver: Ververgaert 14 (Lever, Selbauer) 14:15
Pénalités — Walton 1:42, Milbury 7:09

TIRS AUX BUTS:

Boston 12 3 8-23
Vancouver 5 6 5-16
Gardiens — Grahame, Boston; Maniogo, Vancouver.
A. — 14,700.

CHICAGO 3 RANGERS 2

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Rangers: Murdoch 19 (Vickers, Vadnaia) 12:38
Pénalité — Mikits 8:40

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Rangers: McEwen 3 12:01
Pénalité — Kelly 11:10

TROISIÈME PÉRIODE

3. Chicago: Mulvey 10 (Boldirev, Bulley) 1:32
4. Chicago: Bulley 13 (Boldirev, Mulvey) 10:30
5. Chicago: Bulley 14 (Tallon, Boldirev) 17:34
Pénalités — Duguay 4:13, Farrish, Bulley 5:52

TIRS AUX BUTS:

Rangers 9 14 12-33
Chicago 9 17 18-44
Gardiens — Davidson, Rangers; Esposito, Chicago.
A. — 9,857.

TORONTO 5 CLEVELAND 3

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Toronto: Butler 8 (Boudreau, Peily) 6:31
Pénalités — Turnbull 1:12, Stewart 18:30

DEUXIÈME PÉRIODE

2. Cleveland: Amason 11 (Fidler, Gardner) 14:23
3. Toronto: Sittler 33 (Salminger, Williams) 17:17
4. Toronto: Ellis 20 (Sittler, Williams) 18:40
Pénalités — Parisé 2:56, Smith 15:59, O'Brien 19:59

TROISIÈME PÉRIODE

5. Toronto: Sittler 34 (Turnbull, Salminger) 0:11
6. Toronto: Weir 4 (Johansen) 3:02
7. Cleveland: Gardner 13 (Smith, McKechnie) 8:13
8. Cleveland: Stewart 2 (Holt) 17:29
Pénalités — Stewart, Holt, Bélanger, Valiquette 4:34, Glennie 4:51

TIRS AUX BUTS:

Cleveland 4 4 9-17
Toronto 9 15 13-37
Gardiens — Edwards, Cleveland; Palmater, Toronto.
A. — 16,449.

PITTSBURGH 2 ST. LOUIS 2

PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but.
Pénalités — Holt, Malone 12:30, Sutter 14:55

DEUXIÈME PÉRIODE

1. St. Louis: Unger 22 (Ogilvie, Hess) 16:45
Pénalités — Carr 3:58, Holt, Lee 10:02

TROISIÈME PÉRIODE

2. Pittsburgh: Mahovlich 22 (Malone, Burroughs) 2:14
3. Pittsburgh: Spencer 8 (Malone, Lee) 5:57
4. St. Louis: Fedorko 8 (Sutter, Seiling) 17:56
Pénalité — Edur 1:57

TIRS AUX BUTS:

St. Louis 13 8 12-33
Pittsburgh 11 11 17-39
Gardiens — Myre, St. Louis; Heron, Pittsburgh.
A. — 9,830.

assurance automobile

combien aurez-vous à payer après le 1^{er} mars?

estimation des primes pour l'assurance obligatoire de responsabilité civile de \$50 000 pour véhicules de promenade

MONTRÉAL				QUÉBEC				HULL, GATINEAU				BEAUCHE, BAS ST-LAURENT, GASPÉSIE			
CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION	CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION	CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION	CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION
A	\$186	\$109	\$ 77	A	\$172	\$100	\$ 72	A	\$143	\$ 95	\$ 48	A	\$181	\$ 87	\$ 94
B	221	131	90	B	205	120	85	B	170	115	55	B	195	91	104
C	351	168	183	C	326	154	172	C	270	147	123	C	347	123	224
D	261	138	123	D	242	126	116	D	201	121	80	D	261	100	161
E	575	275	300	E	533	252	281	E	442	242	200	E	593	200	393
Moyenne	244	134	110	Moyenne	227	112	105	Moyenne	188	117	71	Moyenne	235	99	136

ABITIBI, SAQUENAY LAC ST-JEAN, CÔTE NORD, NOUVEAU-QUÉBEC				CHAMPLAIN, PONTIAC, ARGENTEUIL, TERREBONNE: PARTIE NORD				HUNTINGDON, CANTONS DE L'EST, YAMASKA, MISSISQUOI, LOTBINIÈRE				ÎLES DE LA MADELINE			
CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION	CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION	CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION	CLASSE	AVANT	APRÈS	DIMINUTION
A	\$182	\$ 97	\$ 85	A	\$169	\$ 93	\$ 76	A	\$166	\$ 88	\$ 78	A	\$168	\$ 95	\$ 73
B	196	101	95	B	182	97	85	B	179	92	87	B	181	99	82
C	349	136	213	C	324	131	193	C	319	124	195	C	322	134	188
D	263	111	152	D	244	107	137	D	240	101	139	D	243	109	134
E	596	222	374	E	553	213	340	E	544	202	342	E	550	218	332
Moyenne	236	110	126	Moyenne	220	106	114	Moyenne	216	100	116	Moyenne	218	108	110

Il y a un an aujourd'hui, le 24 février 1977, l'administration Carter annonçait que les États-Unis réduiraient leur aide à l'Argentine, à l'Uruguay et à l'Éthiopie en raison des violations des droits de l'homme dans ces pays.

1587-L'écrivain espagnol Miguel de Cervantes est ex-communié.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL (PC) — Le marché était modéré cette semaine aux abattoirs de Montréal où, depuis lundi les arrivages comprenaient 1,415 bovins, 1,032 veaux et 4 moutons.

Les prix des bovillons, génisses et taureaux étaient généralement stables. Les vaches étaient de stables à fermes, compte tenu de la qualité. Les veaux de toutes catégories étaient en hausse, de \$1 en certains endroits.

Cette semaine, les cours s'établissaient ainsi: Bovillons: B: \$40-44.25; catégorie commerciale: \$30.50-38.50. Génisses: B: \$38.25-40.75; catégorie commerciale: \$28.25-36.75. Vaches: D1, D2: \$31.50-35.50; D3: \$28.25-31.25; D5: \$24-28. Taureaux: \$27.25-39. Veaux: animaux de choix: \$65-71; bons: \$56-63; moyens: \$48-54; ordinaires: \$35-46. Veaux légers de substitution: \$50-59.50. Un petit lot de moutons de bonne qualité: \$29 les cent livres.

Prix moyen du porc ontarien, mercredi: \$68.92.

1973-Israël reconnaît avoir une part de responsabilité dans l'écrasement d'un avion de ligne lybien, dans la péninsule du Sinaï, et la mort des 106 personnes à bord.

1971-L'Algérie annonce qu'elle prend le contrôle de toutes les compagnies françaises exploitant son pétrole.

1966-Le président Kwame Nkrumah, du Ghana, est renversé par l'armée.

1945-Le premier ministre Ahmed Pacha est assassiné après avoir annoncé que l'Égypte a déclaré la guerre à l'Allemagne.

1922-Henri Landru est guillotiné à Versailles.

1918-Le Florizel fait naufrage près du cap Race, à Terre-Neuve.

1868-La Chambre des représentants des États-Unis adopte la procédure de mise en accusation (impeachment) du président Andrew Johnson.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

1786-Naissance de l'auteur de contes allemand Wilhelm Grimm.

in memoriam

Les funérailles auront lieu le samedi 25 février. Le convoi funéraire partira des salons

Ubaldo Lalime
900 Bourdages
St-Hyacinthe

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 19 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin, à Granby. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Yvon Tétrault (Michelle), de St-Hyacinthe; Mario Desroches, Edmond, Alberta; ses parents: M. et Mme Hermas Desroches, St-Paul d'Abbotsford; ses frères et sœurs: M. et Mme Gérard Bouffard (Marie-Anne), M. et Mme Rosaire Desroches, M. Gérard Desroches, M. et Mme René Lusier (Thérèse).

BERNIER
(Euclide)

A l'institut de Cardiologie de Montréal le 21 février 1978 à l'âge de 73 ans est décédé M. Euclide Bernier demeurant à Roxton Pond. Les funérailles auront lieu samedi le 25 février. Le convoi funéraire partira

Salon Victor Rochon Engr. 48 Principale, Roxton Pond pour se rendre à l'église Roton Pond où le service sera célébré à 20h30. Inhumation au cimetière de l'endroit.

Il laisse son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Eugène Bernier, Roxton Pond; ses sœurs, Mlle Bertha Bernier, Roxton Pond; Sr. Edna Bernier, St-Joseph, St-Hyacinthe; Sr. Angela Bernier, St-Joseph, St-Hyacinthe; Mlle Emma Bernier, Roxton Pond; son beau-frère, M. Doris Archambault, Granby; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'art et la distinction, dans les fleurs
Fortin & Ménard Engr.
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Flours télégraphiques
7, rue Paré Granby
372-4343 (13118)

DESROCHES
(M. Joachim)

A Chibougamau, le 22 février, à l'âge de 53 ans, est décédé subitement M. Joachim Desroches, autrefois de Granby, époux de feu Gracia Dumont.

LES FLEURS

GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191

GIRARDOT & MENARD LTH

TEL. 372-3422 SALONS FUNÉRAIRES TEL. 372-7011
225 Principale GRANBY, QUE. 170 Dufferin

BUREAU: 372-4486

LA VOIX DE L'EST — VENDREDI 24 FÉVRIER 1978 — PAGE 13

50-DEMANDE À ACHETER

Je veux acheter toutes sortes d'antiquités: Meubles, vaisselles, outils, etc... Je peux vous payer plus que vous pensez. Tél: 243-6361.

(50-38-50-13308)
ACHETERAIS malaxeur à jus ou machine à coudre usagée. Tél. 372-9658.

(50-55-13791)

51-ON DEMANDE

BATISSEZ une agence de distribution à temps partiel. Aucun investissement initial. Pour entrevue: 372-4370.

(51-47-74-13626)

52-ARGENT À PRÊTER

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES 1ère, 2e, 3e (VILLE OU CAMPAGNE) TAUX COURANTS

Pour réparations, achats, construction, ventes, échanges, estimations.

GUY GALLANT
105 Bouchard
Tél: 372-9030 ou 372-1330
Badeau & Fils
Courtiers

(52-32-59-12781)

66-BOIS ET MATÉRIAUX

BOIS de vieille grange à vendre, planches de finition et beams toutes dimensions de 8 à 40 pi. de long. Tél. 263-3674.

(66-47-56-13616)

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET QUINCAILLERIE

Escompte 20% sur matériaux de plomberie

Heures d'ouverture
LUNDI au VENDREDI
Ouvert après 4 h p.m.
SAMEDI de 9 h a.m. à 5 h p.m.

R. TRUDEAU
& FILS
MAGASIN
GRANBY QUE.
60 sud, ST-ANTOINE
378-8823

(13213)

67-ANTIQUES

A VENDRE maison pièces sur pièces, prête à assembler. Tél. après 6 h p.m. à 378-9067.

(67-53-55-13787)

70-COURS PRIVÉS

ENSEIGNONS: Par correspondance, anglais, dactylo français, écriture, sténo, diplômes. Ventes, échanges dactylos-usagés manuels, électriques, additionneuses avec papier. Tél: 469-3144 ou 658-1263.

(70-35-62-13137)

71-MAISONS MOBILES, ROULOTTES

A LOUER maisons mobile situées à Ste-Cécile de Milton. Tél. 378-7706.

(71-55-13919)

PAS DE LOYER ET TRÈS PEU DE TAXES!

achetez votre propre terrain de maisons mobiles, 150' x 134'. "SPECIAL AVANT PRINTEMPS". 10 le pi.ca. S'ad. Domaine de Maisons Mobiles Granby Inc., tél: 372-9233.

(71-48-56-13667)

73-ANIMAUX

SETTER IRLANDAIS mâle, enregistré, vacciné, doux et affectueux. Prix à discuter. Tél. 372-0555.

(73-54-63-13882)

DANCOIS brinçé et fauve, de 2 mois.

Pour informations, le soir à 539-2526.

(73-54-58-13677)

A VENDRE 2 percherons noirs.

pur-sang. Tél. 539-2893.

(73-54-58-13677)

A VENDRE des jeunes chiens St-Bernard.

S'adresser: Armand Leclerc, 937 Denison est, (chemin Waterloo.)

(73-38-59-13339)

74-DIVERS

SI VOUS DESIREZ faire faire vos rapports d'impôt, je suis à votre disposition. Pour plus amples renseignements vous n'avez qu'à signaler: 378-8193.

(74-47-62-13619)

DÉNEIGEMENT 24 HEURES

Déblayons les cours et transports la neige. S'adresser: ROGER AUCLAIR 1516, 10e Rang Ouest STE-CÉCILE DE MILTON

Tél: 378-5014

(74-47-56-13555)

Cowansville

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, situé rue Hanson.

AUSSEI 4 1/2 pièces, éclairé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Situé rue Hanson. Tél: 263-0880.

(14-53-55-13806)

LES FONDATIONS MILTON INC.

10 ANS D'EXPÉRIENCE
COFFRAGE DE TOUS GENRES

SERGE GIARD & SERGE QUINTAL
prop.
41 Principale

Ste-Cécile de Milton

(13296)

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

378-1360.....378-4461

CARRIERS

LES LABORATOIRES VILLE-MARIE INC.

TECHNICIENS GÉOTECHNIQUE

Nous recherchons de temps à autre des techniciens possédant une bonne expérience des travaux de forage et de recherche de matériaux d'emprunt sur le territoire de la Baie James pour des campagnes d'exploration géotechnique.

Les candidats doivent être familiers avec les essais «in situ» comme: cuillère fendue, perméabilité, pression d'eau dans le rocher, etc.

Les personnes intéressées à prendre part à ces travaux sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae ou téléphoner au:

Service du personnel,
1200 ouest, boul. St-Martin,
Chomedey (Laval), Qué., H7S 2E4
Tél.: (514) 384-5660

AGENT DE RECHERCHE EN PLANIFICATION REGIONALE

SOMMAIRE DE L'EMPLOI
Effectuer des activités d'étude et de recherche en vue du développement social et économique de la région.

FONCTIONS
Recherche
Structurer des dossiers de base rattachés à tous les secteurs d'activités s'inscrivant dans la région en vue d'une planification rationnelle du développement.

Information
Donner des informations techniques sur le développement socio-économique régional.

Consultation
Exercer, toute consultation technique nécessaire concernant le développement régional (rencontre d'organismes, de ministères, assistance à des colloques...)

Animation
Coordonner l'activité du comité du Conseil régional de développement 04 responsable de la recherche en planification régionale.

CRITERES D'ADMISSION
Posséder un diplôme de premier cycle universitaire en géographie, économie, aménagement du territoire, planification régionale et/ou toute expérience jugée pertinente par le Conseil d'administration et le directeur général, dans le domaine de la planification du développement socio-économique régional.

TRAITEMENT
Très bons bénéfices marginaux assurés. Salaire: selon qualifications et compétence.

ENDROIT DE TRAVAIL
Trois-Rivières

FAIRE PARVENIR votre curriculum vitae avant le 3 mars 78 à l'attention de:

M. Guy Julien
Directeur général
Conseil régional de développement
de la région administrative 04
Case postale 247
TROIS-RIVIERES
QST 9Q1

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES C.L.S.C. "Fleur de Lys"

OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR-GENERAL

ETABLISSEMENT:
C.L.S.C. en milieu exclusivement rural, composé d'une proportion importante d'anglophones, dont le siège social est situé à Weedon; comté de Wolfe; à une trentaine de milles de la ville de Sherbrooke.

FONCTION:
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le directeur général planifie, implante, structure, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux usagers, des services qui répondent à leurs besoins tout en tenant compte de la vocation de l'établissement et de la programmation établie.

Les attributions correspondent à celles énumérées au manuel de descriptions de fonctions - types du ministère des Affaires sociales du Québec.

QUALIFICATIONS:
Le candidat doit posséder un diplôme d'étude universitaire de trois ans en sciences de l'administration ou en sciences humaines et avoir cinq années d'expérience en programmation, gestion des ressources humaines et financières, de préférence dans les services publics ou para-publics. Le candidat ayant une expérience pertinente dans une tâche comportant d'importantes responsabilités en programmation et en gestion dans la fonction publique ou dans le réseau des établissements des Affaires sociales pourra combler l'insuffisance de diplôme.

La connaissance de la loi sur les services de santé et les services sociaux et des établissements de la région à desservir ou du milieu rural en général constituent des atouts supplémentaires.

Les qualités suivantes sont recherchées chez le candidat: Dynamisme, flexibilité et capacité d'adaptation, créativité, capacité de prendre des décisions et de déployer une grande initiative, Capacité de fonctionnement en travail d'équipe et multidisciplinaire. Habileté à travailler avec le public en général et à fonctionner avec un Conseil d'Administration.

REMUNERATION:
Selvant les politiques salariales du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:
Tout candidat devra faire parvenir sa demande d'emploi accompagnée de son curriculum vitae à l'adresse suivante pour le lundi, 20 mars 1978.

Concours du poste de directeur général
C.L.S.C. "Fleur de Lys"

450, 2e Avenue
Weedon, P. Qué.
JOB 3JO

KLOCKNER-MOELLER

Un manufacturier d'appareillage électrique industriel d'envergure nationale recherche un(e):

COMPTABLE

Cet emploi est temporaire pour la période de mars à septembre 1978 et est ouvert aux hommes et aux femmes.

Le (la) candidat (e) relèvera du chef comptable et aura la responsabilité de préparer les états financiers mensuels et autres travaux connexes.

QUALIFICATIONS: Détenir un diplôme en technique administrative (Cegep) et/ou Etudiant C.G.A. ou R.I.A. (3e ou 4e année) possédant quelques années d'expérience en comptabilité. Le (la) candidat (e) ayant plusieurs années d'expérience sera également considéré(e).

La connaissance de la langue anglaise est nécessaire. La rémunération sera selon les qualifications.

Veuillez communiquer avec:

Marcel Massé, Chef Comptable
Klockner-Moeller Ltée.,
950 rue Cowie,
Granby, Qué. J2J 1A1
378-9966

PAVILLON DU PARC INC.

Le Pavillon du Parc est un CENTRE D'ACCUEIL desservant une clientèle en Déficience mentale et en Méadaptation sociale.

SECTEUR MÉSADAPTÉS SOCIAUX recherche COUPLE-ÉDUCATEUR

DESCRIPTION DES TÂCHES:
S'occuper de la rééducation de 6 enfants déficients mentaux. Voir à l'entretien de la maison et à son bon fonctionnement. Etre en mesure de travailler en collaboration avec l'équipe du foyer (travailleur social, psychologue, éducateur, coordonnateur) et pouvoir suivre et mettre en application les programmes de rééducation. Le couple doit avoir une bonne capacité de vivre des situations anxiogènes et avoir un bon degré de maturité. Connaître et avoir travaillé dans le domaine de la déficience mentale. Un équilibre relationnel au niveau du couple est primordial. Une capacité de se remettre en question et d'évaluer ses attitudes est demandée.

STATUT:
Temps complet

SERVICE:
(Educatif)

LIEU:
Mont-Laurier

SALAIRE:
\$16,000.00

FIN DU CONCOURS:
24 mars 78

PRIERE DE FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AU BUREAU DU PERSONNEL.

Pavillon du Parc
Bureau du Personnel
Marjolaine Ménard
253 boul. St-Joseph
Hull, Qué. J8Y 3X5

PAVILLON DU PARC INC.

Le Pavillon du Parc est un CENTRE D'ACCUEIL desservant une clientèle en Déficience mentale et en Méadaptation sociale.

SECTEUR MÉSADAPTÉS SOCIAUX recherche COUPLE-ÉDUCATEUR

DESCRIPTION DES TÂCHES:
S'occuper de la rééducation de 6 enfants déficients mentaux. Voir à l'entretien de la maison et à son bon fonctionnement. Etre en mesure de travailler en collaboration avec l'équipe du foyer (travailleur social, psychologue, éducateur, coordonnateur) et pouvoir suivre et mettre en application les programmes de rééducation. Le couple doit avoir une bonne capacité de vivre des situations anxiogènes et avoir un bon degré de maturité. Connaître et avoir travaillé dans le domaine de la déficience mentale. Un équilibre relationnel au niveau du couple est primordial. Une capacité de se remettre en question et d'évaluer ses attitudes est demandée.

STATUT:
Temps complet

SERVICE:
EDUC

Il y a 30 ans en Tchécoslovaquie

Le Coup de Prague implantait le communisme

PARIS (AFP) — Il y a 30 ans, le 25 février 1948, le Parti communiste devenait le seul maître de la Tchécoslovaquie.

L'opération, entrée dans l'histoire sous le nom de Coup de Prague pour l'Occident et de Février victorieux pour le PC tchécoslovaque, avait été menée de main de maître par le premier ministre communiste Klement Gottwald (futur premier président ouvrier de la Tchécoslovaquie), d'une manière nullement révolutionnaire mais pacifique et légale.

Les communistes, sortis très forts mais minoritaires (38 pour cent des voix) des élections de 1946, gouvernement depuis lors conjointement avec les représentants de quatre autres partis, réunis avec eux au sein du Front national: sociaux-démocrates (dont l'aile gauche conduite par Zdenek

Fierlinger était déjà pratiquement acquise au communisme), populistes, socialistes-nationaux et démocrates slovaques.

Ils avaient fait preuve d'une grande modération au sein de ce gouvernement, laissant notamment aux sociaux-démocrates l'initiative d'un programme de nationalisations beaucoup plus radical que le leur.

Cette modération leur avait été dictée par Staline. Staline jugea bon pourtant d'y mettre le holà en 1947 en opposant notamment son veto formel à l'acceptation par la Tchécoslovaquie du plan Marshall (alors que le gouvernement tchécoslovaque y était favorable) et en créant le Kominform pour resserrer l'unité des PC (y compris ceux de France et d'Italie) autour de l'URSS. Plus dynamiques et mieux organisés que les autres partis du Front national, les communis-

tes, qui disposaient de plusieurs ministères-clés dont celui de l'Intérieur dans l'administration.

La nomination au poste de ministre de la Défense du général Ludvik Svoboda, non inscrit au parti mais compagnon de route certain, leur avait d'autre part assuré la neutralité bienveillante de l'armée qui a fait être capitale au cours des événements de février.

Enfin, l'unification des syndicats en un syndicat unique que président le communiste Antonin Zapotocky fut également un élément déterminant dans la mainmise du parti sur les éléments vitaux du pays. Entre-temps d'ailleurs, le PC s'efforçait de noyauter les partis noncommunistes au sein desquels il trouvait assez facilement des soutiens actifs.

Malgré tout ce travail en profondeur, des sondages effectués en janvier 1948 laissent augurer, pour les communistes, un nombre de voix moins élevé qu'en 1946 pour les prochaines élections prévues pour le mois de mai.

Le 13 février, en conseil des ministres, la majorité du gouvernement exige du ministre de l'Intérieur Vaclav Nosek l'annulation du remplacement de huit commissaires divisionnaires non communistes de Prague par des communistes. Gottwald et les ministres communistes refusent et commencent à préparer la mobilisation des masses, notamment auprès des conseils d'entreprise convoqués en congrès pour le 22 février. Le 19 février arrive à Prague le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Valeryan Zorine, ancien ambassadeur en Tchécoslovaquie, qui veillera à ce que les communistes ne fassent aucun faux pas.

Le 20 février, c'est la rupture et le coup d'éclat: douze ministres noncommunistes démissionnent, persuadés que le président Edouard Benes refusera leur démission et procédera à des élections anticipées. Mais les sociaux-démocrates ainsi que Jan Masaryk, ministre des Affaires étrangères, et le général Svoboda, ministre de la Défense, ne démissionnent pas.

Pendant cinq jours, Benes va hésiter, soumis à une pression constante de la part de Gottwald qui l'engage au contraire à accepter la démission des modérés et à approuver une nouvelle liste de ministres communistes ou sympathisants.

Le 21 sont créés des comités d'action dont la mission est de purger le Front national des ennemis du peuple. En même temps s'organisent les milices populaires. Le 22, le congrès des conseils d'entreprise décide d'accélérer la marche vers le socialisme et vote une grève générale d'une heure pour le 24.

Le 23, les comités d'action s'assurent le contrôle des ministères, des journaux, des secrétariats des partis noncommunistes. Le 24, les sociaux-démocrates acceptent de participer à un nouveau gouvernement avec les communistes (peu de temps après, les deux partis fusionneront). Le 25, Benes capitule: il accepte la démission des ministres modérés et signe la nouvelle liste qui lui présente Gottwald. Celui-ci est ovationné au cours d'un meeting monstre.

Le Parti communiste est désormais seul maître du pays. Le neuf mars, Jan Masaryk se jette par la fenêtre (c'est du moins la version officielle de sa mort). Benes démissionne le 7 juin et meurt le 3 septembre.

Pour la Suisse après 13 ans d'étude

Une constitution "réformiste"

BERNE (AP) — Le gouvernement fédéral suisse a publié jeudi le projet d'une nouvelle constitution relativement réformiste, pour ce pays jugé comme l'un des plus conservateurs du monde par un éminent juriste suisse.

Ce document de 118 articles est le fruit de 13 ans de travail en grande partie à huis clos. Selon ses auteurs, il apporte une réponse "aux demandes de réévaluation fondamentale" des objectifs de la confédération.

Le document reprend des formules constitutionnelles déjà appliquées, telles que l'engagement de travailler à la paix dans le monde et l'obligation pour l'Etat de "combattre toute recherche du profit qui serait dommageable économiquement ou socialement".

Aux termes de ce projet, la peine de mort est abolie même pour les cas de trahison en temps de guerre. Les femmes, qui ont obtenu le droit de vote il y a sept ans seulement, bénéficieront du principe "à travail égal, salaire égal". Le document

énumère une série de droits civiques, tels que le droit pour quiconque d'avoir accès aux documents publics ou privés le concernant.

Le projet a été élaboré par une commission nommée par le gouvernement, regroupant 43 personnes parmi lesquelles des juristes, des économistes, des journalistes, un romancier et une femme au foyer. Selon un expert, le professeur Thomas Fleiner, cette constitution pourrait être "la plus progressiste du monde". Malgré son image traditionnelle de stabilité politique, la Suisse est secouée depuis quelques années par des manifestations d'impatience devant le cours lent des réformes. En 1964 déjà, le professeur Max Imboden, un grand juriste suisse, avait déclaré: "Au 19ème siècle, nous étions une nation révolutionnaire, aujourd'hui nous sommes devenus l'un des pays les plus conservateurs du monde".

Ce "malaise suisse", perceptible surtout chez les jeunes, a provoqué une avalanche de référendums visant à amender la constitution sur des sujets tels que le contrôle de la pollution,

ou l'impôt sur les hauts revenus.

La nouvelle constitution prévoit que tout projet d'amendement, recueillant 100,000 signatures d'électeurs et approuvé par un référendum national, deviendra partie de la loi fondamentale. Des "suggestions" populaires sont aussi envisagées. Un projet de loi recueillant 50,000 signatures pourra être soumis au parlement.

Le nouveau texte, rédigé dans un langage concis et clair, est moitié moins long que le texte de la constitution actuelle. Certaines lois folkloriques, concernant par exemple "la distillation non commerciale d'alcool de gentiane" disparaissent.

La publication de ce projet de nouvelle constitution va certainement provoquer un débat sans précédent en Suisse. Le gouvernement a demandé à tous les citoyens de faire connaître leurs avis et suggestions au cours d'un processus de consultation qui s'achèvera au milieu de 1979. Le vote du projet devrait intervenir dans la première moitié de 1980. Il est encore trop tôt pour prévoir l'issue du débat.

Des successeurs officiels à Mao

TOKYO (AP) — Le Parlement chinois, qui se réunit dimanche pour la première fois depuis la mort de Mao, pourrait nommer chef de l'Etat le président du parti, M. Hua kuo-Feng, et porter à la tête du gouvernement M. Teng hsiao-Ping, actuellement premier vice-premier ministre.

La tâche principale des 2,800 membres de la cinquième Assemblée nationale populaire sera de compléter et approuver les structures du pouvoir laborieusement élaborées par les dirigeants modérés du parti après l'élimination, il y a 16 mois, de la tendance extrémiste conduite par la "bande des quatre".

Les délégués vont discuter et presque certainement ratifier la composition du nouveau gouvernement proposée par la direction du parti, réviser la constitution pour rétablir peut-être le poste de chef de l'Etat supprimé il y a une dizaine d'années, et approuver le projet de budget ainsi qu'un ambitieux plan économique de modernisation industrielle échelonné jusqu'à l'an 2000.

En janvier 1975, la précédente assemblée avait approuvé un plan de modernisation élaboré par Chou en-Lai. Mais sa mise en oeuvre a été empêchée par l'opposition de la tendance extrémiste, par les décès de l'ancien premier ministre et de Mao tsé-Toung, et par la lutte pour le pouvoir que ceux-ci ont déclenchée. Direction tricéphale D'après les confidences de dirigeants chinois, M. Teng hsiao-Ping, 73 ans, deviendrait premier ministre, fonctions qu'il assume déjà dans les faits et auxquelles il était promis, en tant que "dauphin" de Chou en-Lai, avant sa seconde disgrâce en 1976. Quant à M. Hua kuo-Feng, il concentrerait dans ses mains la direction du parti et de l'Etat en devenant président de la République. D'après une autre hypothèse, M. Hua resterait premier ministre et M. Teng serait nommé chef de l'Etat.

Un autre poste très important doit être rempli: celui de président du Comité permanent de l'Assemblée nationale, qui détient le pouvoir législatif quand le Parlement n'est pas en session. Il a été occupé par Chu Teh jusqu'à sa mort en 1976. Le maréchal Yeh chien-Ying, 81 ans, numéro deux du parti, a été mentionné comme candidat probable.

La coalition regroupant des chefs des forces de sécurité et des officiers de la "vieille garde" révolutionnaire qui a pris le pouvoir après la mort de Mao a réussi à éliminer ses adversaires extrémistes, mais elle s'est heurtée à des difficultés pour consolider son autorité.

Elle a commencé par remplacer à tous les échelons les responsables favorables à la "bande des quatre" et par mettre en place de nouveaux comités du parti et comités révolutionnaires (ces derniers sont chargés de l'administration locale).

Ensuite, en octobre dernier, elle a décidé de réunir une nouvelle Assemblée nationale, alors que le mandat de la précédente ne devait expirer qu'en 1980. Processus électoral L'élection des membres de l'assemblée s'effectue en plusieurs phases: tous les habitants âgés de plus de 18 ans élisent des congrès à l'échelon des communes rurales et des villes, qui désignent ensuite les délégués des congrès régionaux. Ces derniers élisent à leur tour les membres des congrès provinciaux. Ceux-ci choisissent enfin les députés qui se réunissent dimanche. Il n'existe apparemment ni compétition véritable, ni campagne officielle.

En annonçant en octobre dernier le début de ce processus électoral, M. Hua kuo-Feng a déclaré que des personnalités éminentes dans divers domaines et des "personnages représentatifs" devraient être élus "après discussion complète et consultation démocratique". Il a ajouté que les élus "doivent être bons afin que les masses se réjouissent, les soutiennent et se sentent encouragées lorsque les listes des membres seront annoncées", et il a souligné que "les arrivistes et les personnes qui provoquent des troubles dans l'espoir de devenir des dirigeants devraient être totalement écartées".

Un nouvel hymne national chinois

PEKIN (AFP) — Les paroles de l'hymne national chinois vont être changées et remplacées par une composition d'un écrivain critique pendant la révolution culturelle, Tien Han.

Le comité central du Parti communiste chinois a approuvé le nouveau texte, La Marche des Volontaires, qui sera adopté lors de la 5ème assemblée nationale populaire qui s'ouvrira dimanche à Pékin, a annoncé jeudi un communiqué officiel.

Ce document n'a fait aucune allusion à une modification de la musique de l'hymne national chinois, composée par le plus célèbre compositeur chinois moderne, Nieh Erh, critique également pendant la révolution culturelle mais revenu en grâce depuis.

La Marche des Volontaires, composée vers 1930, commence par les mots: Debout, refuse d'être un esclave. Avec notre sang et notre chair, nous construirons une nouvelle grande muraille. Rien n'indique dans le communiqué que ces paroles seront exactement retenues.

Le dramaturge Tien Han, 80 ans s'il est toujours en vie, fut le traducteur en langue chinoise de plusieurs pièces de Shakespeare dont Hamlet et Romeo et Juliette. Ce n'est toutefois pas sa traduction d'Hamlet qui a été rééditée ce mois-ci à Pékin.

Sa dernière apparition remonte à son procès public, en janvier 1967.

SUPER SPÉCIAL

SOUFFLEUSE À NEIGE (disponible de 36" à 48")

GRATUITE

AVEC L'ACHAT D'UN MODÈLE DE CES TRACTEURS



Tracteurs de pelouse et jardin Massey-Ferguson nouveaux du bas en haut.

- Nouvelle tondeuse "modulaire" qui aide à éliminer la tonte irrégulière du gazon.
- Choix d'éjection d'herbe coupée par le côté ou par l'arrière.
- Nouveau système qui permet d'atteler et de déteiler les instruments en quelques minutes et non pas en quelques heures.
- Choix de modèles de 8, 12, 14 et 16 cv, ou d'un modèle à deux cylindres de 16 et 18 cv.

Venez les voir sans tarder!



CETTE OFFRE D'UNE
SOUFFLEUSE À NEIGE GRATUITE
EST VALABLE JUSQU'AU
15 MARS. HÂTEZ-VOUS!

R. MALOUIN et FILS INC.

6421, rue FOSTER

539-0494

WATERLOO

Nous appuyons nos ventes par le service et les pièces MF.